

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
<b>Herausgeber:</b>	Société Vaudoise des Sciences Naturelles
<b>Band:</b>	80 (1990-1991)
<b>Heft:</b>	1
<b>Artikel:</b>	Journal d'une excursion à la Vallée de Joux et dans les montagnes neuchâteloises, en 1813 : un manuscrit inédit du botaniste vaudois Jean Gaudin
<b>Autor:</b>	Moret, Jean-Louis
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-279549">https://doi.org/10.5169/seals-279549</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Journal d'une excursion à la Vallée de Joux et dans  
les montagnes neuchâteloises, en 1813.  
Un manuscrit inédit du botaniste vaudois  
Jean Gaudin**

PAR

JEAN-LOUIS MORET<sup>1</sup>

*Résumé.*—MORET J.-L., 1990. Journal d'une excursion à la Vallée de Joux et dans les montagnes neuchâteloises, en 1813. Un manuscrit inédit du botaniste vaudois Jean Gaudin. *Bull. Soc. vaud. Sc. nat.* 80.1: 1-47.

Un manuscrit du pasteur et botaniste vaudois Jean-François-Aimé-Philippe Gaudin (1766-1833) relatant un voyage pédestre dans le Jura en 1813 a été découvert dans le fonds d'archive du Musée botanique cantonal à Lausanne (LAU). Le texte en a été transcrit intégralement et commenté. Il est précédé d'une biographie de Gaudin et suivi d'une liste de ses travaux botaniques.

*Summary.*—MORET J.-L., 1990. Diary of an excursion to the Joux Valley and in the mountains around Neuchâtel in 1813. An unpublished manuscript by the botanist and native of the canton of Vaud, Jean Gaudin. *Bull. Soc. vaud. Sc. nat.* 80.1: 1-47.

A manuscript by the pastor and botanist Jean-François-Aimé-Philippe Gaudin, a native of the canton of Vaud, has been discovered within the archives of the Cantonal Botanical Museum in Lausanne (LAU). The text of this document is fully transcribed and a commentary is provided. It is preceded by Gaudin's biography and followed by a list of his works in the field of botany.

## 1. INTRODUCTION

En octobre 1988, au cours de travaux d'inventaire des collections du Musée botanique cantonal à Lausanne (LAU), un carnet manuscrit a été retrouvé dans le dossier consacré au pasteur et botaniste vaudois Jean Gaudin.

---

<sup>1</sup>Musée botanique cantonal, 14 bis, Av. de Cour, CH-1007 Lausanne

Celui-ci est l'auteur d'une *Flora helvetica*, publiée de 1828 à 1833<sup>2</sup>, présentant plus de 2300 espèces de plantes supérieures de Suisse, soit la totalité de la flore connue à cette époque. Gaudin avait été accusé d'avoir composé son œuvre en ne faisant qu'une herborisation ou deux (voir MONNARD 1834). Dans la préface de son ouvrage, il résume brièvement –pour se justifier?— la liste des voyages botaniques qu'il fit en Suisse et dans les pays limitrophes. L'un de ces voyages le conduisit, en 1813, à la Vallée de Joux, puis dans la région du Locle et de la Chaux-de-Fonds et enfin à Neuchâtel. Le manuscrit découvert relate en détail ce voyage.

Ce récit ne contient que peu de notes botaniques, mais il regorge d'observations ayant trait au paysage, à la géologie, au climat, à l'agriculture, à l'industrie, au commerce, à l'architecture, aux coutumes, etc. des régions traversées.

Par cette diversité il est à la fois un exemple de l'approche encyclopédique de «l'environnement», telle qu'on la pratiquait à la fin du XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, et une source fourmillant de renseignements. Si la plupart de ces derniers ne sont peut-être pas inédits ou inconnus, ils ont toutefois l'avantage d'être de «première main». Cela nous a paru suffisamment intéressant pour que nous publions le manuscrit, accompagné de quelques commentaires.

Nous avons cru bon de le faire précéder d'une biographie de ce savant pasteur et de le compléter par la liste des ouvrages scientifiques qu'il publia.

## 2. LA VIE ET L'ŒUVRE SCIENTIFIQUE DE GAUDIN

### 2.1. Biographie

Nous aurions voulu peindre une biographie complète de ce botaniste, mais il s'est avéré qu'il était aussi modeste que savant, et que sa vie est restée assez secrète, du moins pour nous. Il n'existe, à notre connaissance, que deux travaux publiés à son sujet. Le premier est une «Notice historique sur M. le pasteur Gaudin, auteur de la *Flore helvétique*» par J. P. MONNARD<sup>3</sup>, parue en 1834 dans le *Journal de la Société vaudoise d'utilité publique*. Le second est un article de Louis FAVRAT<sup>4</sup> relatant, dans le *Bulletin de la société vaudoise*

<sup>2</sup> La liste des ouvrages scientifiques de Gaudin constitue la première partie de la bibliographie figurant à la fin du travail.

<sup>3</sup> Originaire de Mont-sur-Rolle, J. P. Monnard (Orbe (?) 27 octobre 1791–10 août 1867) fut professeur de langues anciennes et principal au collège de Nyon. Il accompagna souvent Gaudin dans ses excursions botaniques et acheva la *Synopsis florae helveticae* commencée par Gaudin. Il a rédigé une flore des environs de Nyon, du Jura et des environs des villes d'Orbe et de Rolle (archives de la Société vaudoise des Sciences naturelles, Cabinet des Manuscrits de la BCU, Dorigny–Lausanne). Biographie par Etienne Veret (selon une note manuscrite de S. Demiéville, dans la copie dactylographiée qu'il a faite en 1924 de la biographie de Gaudin par Monnard. Cette copie (Archives LAU, dossier Gaudin) présente malheureusement des erreurs, des omissions, et des interprétations du texte original).

<sup>4</sup> Louis Favrat (Lausanne 27 juillet 1827 - 27 janvier 1893). Professeur de français aux collèges d'Orbe et de La Chaux-de-Fonds, puis à l'Ecole industrielle à Lausanne. Suppléant du professeur J.-B. Schnetzler pour les excursions de botanique, il fut nommé conservateur suppléant, puis, en 1887, conservateur du Musée botanique cantonal.

des *Sciences naturelles* en 1880, les tribulations de l'herbier de Gaudin<sup>5</sup>. Depuis, excepté deux courtes notices parues sous la plume du professeur P. E. Pilet dans des ouvrages généraux retraçant l'histoire de l'Université de Lausanne (PILET 1987) et de sa faculté des Sciences (PILET, à paraître), aucune nouvelle publication n'a été consacrée à la vie de Gaudin ou à ses travaux.

La biographie proposée donne les dates et les étapes de la vie de Gaudin que nous avons pu établir avec plus ou moins de certitude. Les faits que nous n'avons pu dater avec certitude sont situés dans l'intervalle de temps où ils se sont vraisemblablement déroulés et sont précédés d'une date entre parenthèse. Nous avons ajouté quelques faits situant Gaudin dans son époque ou ayant pu influencer sa pensée ou sa vie.

Nous avons adopté une forme schématique permettant de retrouver rapidement quelque point particulier et nous avons indiqué nos sources après chaque renseignement pour ne pas nous attribuer la paternité d'indications que nous n'avons pas trouvées nous-même.

1766 Naissance le 18 mars, à Longirod de Jean-François-Aimé-Philippe<sup>6</sup> Gaudin, fils de Théodore François et de Marie née Poupart (BRIDEL 1937).

Le père est pasteur dans ce village où il officiera de 1764 à 1766 (FAVRAT 1880, MOTTAZ II 1921, p. 156) puis à Apples de 1766 à 1769 (MOTTAZ I 1914, p. 72).

1768 Publication à Berne de *Historia Stirpium indigenarum helveticae inchoata* de A. DE HALLER<sup>7</sup>.

1769 Mort du père de Gaudin le 13 mars 1769 (ACV, Eb 4/3, 24). Le jeune Gaudin est alors élevé, avec un frère cadet –David-Charles– par sa mère, «femme d'un mérite supérieur» (MONNARD 1834).

Publication à Berne du *Nomenclator ex Historia Plantarum indigenarum Helvetia excerptus* de A. DE HALLER.

(1769-1780) Placé par sa mère chez le pasteur Samuel de Bruel<sup>8</sup> à Arzier, il y rencontre J. P. DE CLAIRVILLE<sup>9</sup>, l'auteur du *Manuel d'herborisation en Suisse et en Valais*

<sup>5</sup> Gaudin léguà à Jacques Gay (voir note 21, p. 5) l'herbier qu'il avait constitué tout au long de sa vie. A la mort de Gay ses collections furent mises en vente et l'herbier de Gaudin offert à l'Etat de Vaud, qui le refusa prétextant que «ce vieil herbier était une piètre acquisition» (FAVRAT 1880). Cet herbier trouva acquéreur en la personne de Sir Joseph Dalton Hooker, directeur des jardins botaniques royaux de Kew près de Londres. Grâce à l'entremise de W. Barbey, conservateur de l'herbier Boissier à Genève, le possesseur accepta d'en faire don au Musée botanique cantonal à Lausanne où il se trouve depuis 1878. Selon WILCZEK (1893), le parcours fut plus compliqué encore. A la mort de Gaudin, son herbier entra en possession de Shuttleworth à Berne. A la mort de celui-ci, J. Gay aurait acheté ses collections, qu'il aurait léguées enfin aux Instituts scientifiques de France. Ses héritiers ayant cassé le testament, l'herbier fut mis en vente et offert pour la somme de Fr. 6000.- au Conseil de l'Ecole polytechnique, mais ce fut Sir J. D. Hooker qui s'en rendit acquéreur.

<sup>6</sup> Gaudin a été baptisé sous ces prénoms le 2 avril 1766 (ACV, Eb 76/2, 109).

<sup>7</sup> Albert de Haller (Berne 1708–1777), médecin et naturaliste bernois. Après des études en Allemagne, il devient docteur en médecine, puis se perfectionne à Londres et à Paris. Il enseigne à l'Université de Göttingen. En 1758, il est nommé directeur des Salines à Roche, avec les attributions de bailli. C'est lors de cette période qu'il se lie avec les Thomas de Bex (voir note 23, p. 5). De retour à Berne (1764), il achève son ouvrage sur la flore suisse: *Historia Stirpium indigenarum helveticae inchoata*.

<sup>8</sup> Samuel de Bruel fut pasteur à Arzier de 1762 à 1783 (MOTTAZ I 1914, p. 96).

<sup>9</sup> Joseph Philippe de Clairville (France 1742–Winterthour 1830). Botaniste et entomologue d'origine française, installé à Winterthour dès 1782. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages d'histoire naturelle, dont une *Entomologie helvétique* (1798–1806) et le *Manuel d'herborisation en Suisse et en Valais* (1811).

(1811). La rencontre n'aurait cependant pas eu la botanique pour sujet, car, selon MONNARD (*op. cit.*), de Clairville serait venu voir le jeune Gaudin pour lui faire reproche de son goût pour la poésie<sup>10</sup>.

Gaudin fait ses «premières études» à Genève (FAVRAT 1880). *Le livre du Recteur de l'Académie de Genève* signale la date du 20 juin 1781.

1781 env. Part à l'âge de 15<sup>11</sup> ans environ (MONNARD *op. cit.*) à Zurich pour y poursuivre des études de théologie. Il y serait resté 5 ans (MONNARD *op. cit.*). C'est pendant ce séjour que serait né son goût pour la botanique (MONNARD *op. cit.*).

Il consacre ses loisirs à la botanique (FAVRAT *op. cit.*), «inspiré par les conseils et les directions de M. le Chanoine [Johann] Gessner» (MONNARD *op. cit.*). Il effectue plusieurs excursions botaniques dans les environs de Zurich: la colline d'Irchen, Andelfingen, Kempten, Mt Allmanus près de Girenbad, Wald, Uetliberg, Lägerberg et le Katzensee. Monnard ajoute les localités suivantes: le Rheintal, Werdenberg, à la Fläsch, à Sargans et à Sax<sup>12</sup>. (MONNARD *op. cit.*).

Il traduit et publie une «vie d'Erasme»<sup>13</sup>.

1789 Voyage dans les Alpes d'Appenzell.

Le 4 mai, promesses de mariage de Gaudin avec Anna-Barbara, fille de J.-J. Escher, bailli de Sax (SG) et de Anna-Barbara née Hirzel. Ils auront deux filles<sup>14</sup>.

Il est consacré pasteur à Berne le 23 septembre 1789 (ACV, K XIV 341, p. 6)

1790 env. Retour en Suisse romande<sup>15</sup>.

1791 Parution à Berne de *l'Histoire des plantes suisses ou Matière médicale et de l'usage économique des plantes*, traduction de *Historia Stirpium indigenarum helveticae inchoata* de A. DE HALLER.

(1791-1794) De retour à Nyon, il s'associe à Auguste Snell<sup>16</sup> dans la direction d'un Institut de jeunes gens (MONNARD *op. cit.*, PILET 1987). Il y enseigne les mathématiques<sup>17</sup> et les sciences physiques (MONNARD *op. cit.*) et/ou naturelles

<sup>10</sup> Selon MONNARD (*op. cit.*), Gaudin pratiquait la versification depuis son plus jeune âge.

<sup>11</sup> La copie dactylographiée de la biographie de Gaudin (voir note 3, p. 2) porte la correction manuscrite 16 ans.

<sup>12</sup> Le bailli de ce dernier lieu, Jean-Jacques Escher, bourgeois de Zurich, est le père de la future femme de Gaudin.

<sup>13</sup> Cette indication n'a pu être vérifiée. MONNARD (1834), indique qu'il avait publié cette traduction pendant son séjour à Zurich déjà. Il ajoute: «Nous n'avons pas pu nous la procurer, ainsi sommes-nous hors d'état de rien faire de plus que de signaler son existence», alors que DE MONTET (1877) écrit: «On a de lui: 1. Vie d'Erasme (en allemand), Zurich, 1789 [...].».

<sup>14</sup> Charlotte-Perrine-Françoise-Pauline née le 20 septembre 1793 (ACV, Eb 91/5, 257) et Frédérique-Marie-Joséphine-Louise-Irène, née le 20 juillet 1798 (ACV, Eb 91/5, 309).

<sup>15</sup> Selon MONNARD (*op. cit.*), ce retour devrait se situer aux environs de 1786. Toutefois, dans la préface de sa Flore, Gaudin, parlant de son voyage en Appenzell, s'exprime de telle façon qu'on peut considérer qu'il précéda son retour à Nyon. D'ailleurs, ce n'est qu'après avoir évoqué ce souvenir qu'il parle du «retour dans [son] Canton natal».

<sup>16</sup> Jean-Christian-Frédéric-Auguste-Eberhard Snell (1751 env.-5 février 1810). Originaire de Hesse, il travailla à Marschlins (GR), vraisemblablement dans l'Institut d'éducation dirigé par Ulysses von Salis. Il ouvrit un Institut d'enseignement à Nyon avant novembre 1791, puis en 1803 environ, il accéda au conseil municipal de cette ville.

<sup>17</sup> Selon MONNARD (1834) Gaudin aurait mis au point un certain nombre de démonstrations géométriques fort didactiques et aurait «débrouillé la théorie des parallèles, si confuse et si embarrassée dans Bertrand qui en était l'inventeur». Monnard ajoute que Gaudin, vers la fin de sa vie, alors qu'il était sujet à de graves insomnies, résolvait de tête des démonstrations de géométrie.

(BRIDEL 1937, PILET *op. cit.*). Il poursuit cet enseignement alors qu'il est pasteur de l'église allemande de Nyon.

Parcourt le Jura, Thoiry, la Dôle, le Mont-Tendre, la vallée des Rousses et celle de Joux.

1794 Passe un mois dans la région de Loèche et escalade la Gemmi.

1795 Pasteur de l'église allemande de Nyon et Bonmont dès le 11 mai (ACV, K XIV 341, p. 6)

1796 env. Séjour à Yverdon<sup>18</sup>.

av. 1800 Voyage dans la région de Chamonix, au Montenvert [?] et au col de Balme.

(1800-1803) Voyage pour visiter les écoles de Pestalozzi, alors à Burgdorf<sup>19</sup>.

Monte sur le Lägerberg depuis les «bains de Bade». Retourne au Katzensee et séjourne quelques semaines à Zurich<sup>20</sup>.

Voyage botanique, avec J. Gay<sup>21</sup>, de Vevey à Aigle, puis les Ormonts, le Pays d'Enhaut et le col de Jaman.

1802 Publication de la *Flora helvetica* de J. R. SUTER.

(1803-1804) Gaudin devient membre de la *Société d'émulation du canton de Vaud*<sup>22</sup>.

1804 Publie *Etrennes de Flore*.

Voyage botanique dans les montagnes de Savoie, au pied du Mont Blanc, au col du St Bernard et dans la plaine du Rhône, peut-être avec J. Gay encore.

Publication de *Rodolphe de Werdenberg*, roman d'A. de Lafontaine (MONNARD *op. cit.*) qu'il a traduit.

Il effectue, peut-être la même année ou l'année suivante, un voyage aux Voirons, à la Vallée d'Abondance et au Salève.

1805 Voyage au Pays d'Enhaut et dans les Alpes de Bex. Dans cette ville, il se lie d'amitié avec la famille Thomas<sup>23</sup>. Il visite ensuite le vallon de la Varraz, Boulaire, Anzeindaz, la région du Fraschi où Abraham Thomas avait un petit jardin alpin, puis la vallée d'Ormont-Dessus et passe le col des Mosses jusque dans la vallée de la Sarine, où il est reçu chez le pasteur Ph. Bridel<sup>24</sup>.

En sa compagnie ils vont visiter la vallée de Lauenen, puis reviennent dans le bassin du Léman en passant par le col de Chaude.

<sup>18</sup> Dans son manuscrit de 1813, Gaudin évoque un petit séjour qu'il fit à Yverdon «il y a environ 17 ans [...]»

<sup>19</sup> Gaudin ne précise pas l'année. On peut cependant dater ce voyage à 1800, puisque Pestalozzi passa à Burgdorf les années 1800 à 1803.

<sup>20</sup> Il fit ces excursions et ce séjour au cours du même voyage qui le vit visiter les écoles de Pestalozzi.

<sup>21</sup> Jacques Gay (Nyon [MOTTAZ II 1921, p. 335 indique Crans] 11 octobre 1786–Paris 16 janvier 1864) suivit sa première scolarité à l'Institut Snell où il eut Gaudin pour maître. Après avoir achevé ses études à Lausanne, il se fixa à Paris où il devint secrétaire du grand référendaire de la Chambre des Pairs, puis secrétaire des pétitions de cette même chambre et consacra tous ses loisirs à la botanique. Chevalier de la Légion d'honneur en 1824, il fut, en 1854, l'un des fondateurs de la Société botanique de France. (RAMOND 1864).

<sup>22</sup> Cette société, fondée en 1803, sera dissoute en 1811. Une de ses sections deviendra vraisemblablement la *Société d'agriculture et d'économie du canton de Vaud*, qui après 1815 sera remplacée par la *Société vaudoise des Sciences naturelles* (MELLET 1915).

<sup>23</sup> Famille de forestiers attachés aux salines de Bex et de botanistes, dont Pierre (1708–1781) et son fils Abraham (1740–1824) furent très liés à A. de Haller (voir note7, p. 3). Abraham eut plusieurs enfants dont Louis (voir note 26, p. 6), qui fut le compagnon de Gaudin, et Abraham-Louis-Emmanuel qui continua la tradition botanique familiale (voir COSANDEY 1942, 1949).

<sup>24</sup> Philippe-Sirice Bridel fut pasteur à Château d'Oex de 1795 à 1805 (MOTTAZ I 1914, p. 377), ce qui nous permet de dater le voyage de Gaudin à l'année 1805. Il est peu probable qu'il le fit en 1804, année où il a déjà parcouru la Savoie par deux fois.

- 1806 env. Voyage à Bex, Fenalet, au glacier de Plan Névé, puis descente sur Martigny où ils rencontrent le chanoine Murith<sup>25</sup>. Ils visitent la région de La Fouly, gravissent le Mont d'Allesse, en compagnie de Louis Thomas<sup>26</sup>. Ils passent ensuite dans le val de Bagnes, visitent toute la vallée jusqu'au glacier de Tzermotanaz et à la montagne de Giétroz.
- 1807 env. Voyage à Zurich en compagnie de J. Gay, en passant par Herzogenbuchsee et le Katzensee. Ils visitent Ufenau puis la région de Biltén et le canton de Glaris, le canton d'Uri puis passent le Gotthard jusqu'à Bellinzone et Lugano. Ils traversent le lac majeur puis reviennent par le Simplon et la vallée du Rhône. Ils s'arrêtent à Bex.
- 1808 env. Nouveau voyage en Savoie, en compagnie de MM. Weisemann et Peterson. Ils visitent la région de Sallanches, de Chamonix et gravissent le Mont Brevet, puis ils regagnent Martigny par Vallorcine.
- La même année, vraisemblablement, il visite, avec Gay, Weisemann et Thylemann, la région du Pilate. Ils partent en direction de Coire. Ils passent le Splügen puis traversent le lac de Côme. Ils visitent ensuite les îles Boromées puis reviennent par les alpes vers le Haut-Valais, passent le Grimsel en direction de Meiringen, montent à Grindelwald, gravissent la Gemmi, redescendent sur Sierre et s'arrêtent à Bex.
- 1809 env. Toujours avec Gay et Weisemann, voyage à travers le Simplon jusqu'au pied du Mont Rose. Ils reviennent dans la vallée de Saas par Mattmark, visitent la région de Zermatt, puis la vallée d'Aoste jusqu'au St-Bernard.
- 1810 5 février, mort d'Auguste Snell. Gaudin reprend la direction de l'Institut d'enseignement<sup>27</sup>.
- Voyage dans le nord de l'Italie, avec «quelques disciples». Par le Mont-Cenis, ils gagnent Turin, puis Gênes, Pavie, Milan, les îles Boromées et reviennent par le Simplon.
- Auteur de la version française du *Manuel du Voyageur en Suisse* de J. G. EBEL<sup>28</sup>.

<sup>25</sup> Laurent Joseph Murith (1742–1816). Chanoine de la congrégation du Grand Saint-Bernard, il s'intéressa aux sciences naturelles, à la géologie, à la conchyliologie, à l'ornithologie et à l'entomologie notamment, mais aussi à l'archéologie et à la numismatique. Toutefois, c'est la botanique qui le retint le plus. Avec l'aide d'Emmanuel et de Louis Thomas (voir note 26), il amassa des données floristiques concernant l'ensemble du Valais qu'il publia en 1810 dans son *Guide du botaniste qui voyage dans le Valais*.

<sup>26</sup> Charles-François-Louis-Alexandre Thomas (1784–1823) (voir note 23, p. 5), fils d'Abraham, botaniste, forestier du district d'Aigle. Souffrant d'asthme, il se rendit, sur le conseil des médecins, dans le sud de l'Italie qu'il avait visité au cours d'un voyage précédent. Il devint inspecteur des forêts des deux Calabres. Il fut maintenu à son poste après la chute de Murat en 1815, jusqu'à sa mort en 1823 (voir COSANDEY 1942, 1949).

<sup>27</sup> Gaudin publie, au mois de mars, un «Avis aux Pères et Mères de Famille» imprimé (Archives LAU, dossier Gaudin), dans lequel il déclare reprendre la direction de l'Institut dans le même esprit qui avait prévalu jusqu'au décès de son «respectable collègue M. Snell».

<sup>28</sup> Johann Gottfried Ebel (1764–1830), médecin et naturaliste allemand. Après un premier voyage en Suisse (1790–1792), il se fixa à Zurich dont il acquit la bourgeoisie en 1804. Son guide de voyage en Suisse remporta un succès immense qui justifia sa traduction. Celle-ci porte la mention «traduit de l'allemand» sans indiquer le nom de Gaudin. Dans son dictionnaire, DE MONTET écrit «Il a encore traduit plusieurs ouvrages allemands, entre autres [...] Manuel du voyageur en Suisse, d'Ebel [...]. Nous détenons encore deux preuves indirectes que Gaudin est bien l'auteur de cette traduction. Il note, en effet, dans la préface à sa Flore (traduction Ed. CHAVANNES 1830): «[...] je l'ai signalé inutilement depuis long-temps, dans la traduction française du Manuel d'Ebel [...]. En outre, à la page 610 de l'ouvrage, à propos de l'Institut Snell, il note: «Cet institut est actuellement dirigé par le traducteur [...]».

Publication du *Guide du botaniste qui voyage dans le Valais* de L. J. MURITH (avant 1811) Gaudin est membre de la Société de botanique d'Altenburg.

1811 Publie *Agrostologia helvetica*<sup>29</sup> qui lui vaut une grande renommée<sup>30</sup>.

Après cette publication, PALISOT DE BEAUVOIS<sup>31</sup> lui consacre, en 1812, le genre *Gaudinia*<sup>32</sup> (FAVRAT *op. cit.*).

Publication du *Manuel d'herborisation en Suisse et en Valais* de J. P. DE CLAIRVILLE.

1812 Voyage botanique dans la région de Zurich avec Samuel Baup<sup>33</sup>. Ils se rendent ensuite, en compagnie de G. Wahlenberg<sup>34</sup>, aux Grisons. Ils traversent la haute Engadine, puis la Valteline jusqu'à Milan.

Les années suivantes sont consacrées à de petits voyages à la vallée de Joux et dans le Jura vaudois.

1813 Voyage botanique à la Vallée de Joux et dans les montagnes neuchâteloises.

1815 Fondation de la Société helvétique des Sciences naturelles (SHSN). Gaudin participe à la séance de fondation<sup>35</sup>.

Voyage à Neuchâtel où il rencontre M. de Chaillet<sup>36</sup>. Il se rend ensuite à l'île

<sup>29</sup> Etude des graminées. De ὄγρωστις nom grec de toutes les graminées.

<sup>30</sup> Cette publication lui valut, en 1820, d'être nommé professeur honoraire de botanique à l'Académie par le Conseil d'Etat vaudois.

<sup>31</sup> Ambroise Marie François Joseph baron de Palisot de Beauvois (Arras 1752–Paris 1820). Naturaliste français qui se consacra, entre autres, à l'étude des graminées.

<sup>32</sup> Genre de graminée «Du nom de M. Gaudin, auteur de l'Agrostographie Helvétique.» (PALISOT DE BEAUVOIS 1812) ne comptant que deux espèces: 1. *Gaudinia fragilis* (L.) P.B. (=*Avena fragilis* L.) qui est une plante méditerranéenne remontant la vallée du Rhône jusqu'à Genève; elle est assez rare en Suisse (voir sa répartition dans le canton de Vaud in DURAND et PITTIER 1882, p. 377, N° 578); 2. *Gaudinia geminifolia* Gay qu'on ne trouve qu'aux Açores.

<sup>33</sup> Samuel Baup (1791-1862). Pharmacien et chimiste veveysan, il fit une partie de ses études à Nyon, dans le pensionnat Snell. Il y rencontra Gaudin, avec qui il fit plusieurs excursions.

<sup>34</sup> Georg Wahlenberg (1780-1851). Botaniste suédois, directeur du jardin botanique d'Uppsala, auteur d'une *Flora lapponica* et d'un essai sur la répartition de la végétation en fonction du climat, *De vegetatione et climate in Helvetia septentrionali*, dans lequel il définit des zones floristiques alpines.

<sup>35</sup> La SHSN fut fondée le 6 octobre 1815, à l'instigation du pharmacien genevois Henri-Albert Gosse, dans la propriété qu'il possédait à Mornex, sur les flancs du Salève, en territoire sarde. Sept vaudois participèrent à cette fondation: Daniel-Alexandre Chavannes, Jean de Charpentier, François-Rodolphe de Dompierre, Jean Gaudin, Charles Lardy, Louis Levade et Joseph Marryat (SIEGFRIED 1848). La même source ne cite pas Louis Reynier, dont SECRÉTAN (1969) dit qu'il participa à la séance de fondation. Comme membres admis dans la société lors de sa fondation on trouve, en outre, Henri Struve –qui est cité parmi les fondateurs alors qu'il ne put se rendre à la séance du 6 octobre (REVERDIN 1915)–, Ph. Bridel, L. Thomas et Favre-Bardin, directeur des Salines, l'admission de ces deux derniers n'étant pas sûre (SIEGFRIED 1848, p. 13).

<sup>36</sup> Après une carrière militaire, le capitaine Jean-Frédéric de Chaillet (1747-1839) revint, en 1791, s'installer dans le canton de Neuchâtel. Il s'intéressa, en autodidacte, à la botanique et accumula une importante collection de phanérogames puis de champignons. Dans son journal de voyage de 1813, Gaudin note qu'il entretient «depuis longtemps une correspondance de botanique fort instructive» avec «M. de Chaillet». FAVRE (1924) cite le nom du «capitaine de Chaillet» et prétend que celui-ci a accompagné Gaudin dans les côtes du Doubs lors de son voyage de 1813. Cette dernière indication est inexacte puisque, dans le journal de ce voyage, Gaudin n'a pas rencontré de Chaillet, qu'il croyait trouver à Neuchâtel alors qu'il était «à peu de distance de la Brévine». Il ajoute plus loin «[...] on peut juger combien j'ai été fâché d'apprendre que j'avois passé sans m'en douter à 1/4 de l. de l'endroit où il étoit.» (Voir p. 64 du manuscrit).

- Saint-Pierre et au Chasseral. Il revient par les Verrières, Vallorbe, la Vallée de Joux et le Jura vaudois.
- 1817 Demande à être agrégé au clergé vaudois. Le 19 septembre, il est élu pasteur de Longirod où il avait vu le jour (ACV, Eb 76/4, 233 et 340). Il y restera jusqu'en 1821.
- Fait paraître en traduction, un *Abrégé de l'histoire de la Suisse*<sup>37</sup>.
- 1817-1818 Publie une *Synopsis Saxifragarum Helvetiae*.
- 1819 Publie un article sur la «Flore helvétique», ouvrage qu'il est en train de rédiger (CHUARD 1937)<sup>38</sup>.
- 1820 Octobre, il est nommé professeur honoraire de botanique à l'Académie<sup>39</sup>.
- 1820-1821 Publie une *Synopsis Hieraciorum Helvetiae*.
- 1821 Élu au poste de premier pasteur de Nyon, le 17 février (AC, K III 10/83, 129-130).
- Voyage à Bâle pour la réunion de la Société helvétique des Sciences naturelles (juillet), en compagnie de sa femme et d'une de ses filles<sup>40</sup>. Ils passent à Berne, Fribourg, Soleure, Aarau, Zurich. Il part ensuite dans le Frickthal et gagne Bâle.
- (1820-1822) Gaudin est admis comme membre correspondant étranger à la *Société Linnaéenne de Paris*<sup>41</sup>.
- 1822 Publication par J. HEGETSCHWEILER de la 2e édition de la *Flora helvetica* de J. P. SUTER.
- 1825 env. Premières atteintes d'ophtalmie «qui lui fit craindre de perdre tout-à-fait la vue» (MONNARD *op. cit.*) dont il souffrira jusqu'à sa mort. La dégradation de sa santé lui causera de graves insomnies (*ibid.*).
- 1828 Publication des trois premiers volumes de sa *Flora helvetica*.
- 1829 Publication des vol. 4 et 5 de sa *Flora helvetica*.
- 1830 Publication du vol. 6 de sa *Flora helvetica*.
- 1832 En automne ou au début de l'hiver, il est atteint d'un rhume opiniâtre qui l'affaiblit beaucoup (MONNARD *op. cit.*).
- 1833 Publication du vol. 7 de sa *Flora helvetica*. Ce dernier tome constitue un dictionnaire géographique des lieux cités dans les six premiers volumes, avec indication des principales plantes qu'on y trouve. Cet ouvrage est considéré comme le premier du genre qui ait été publié.
- Au mois de mai, Gaudin souffre d'une première attaque suivie, quinze jours plus tard, par une deuxième. Une troisième dégénère en fluxion de poitrine et il décède à Nyon le «dimanche 14 juillet» (ACV, Ed 91/8, 135) à 10h30 du matin.
- 1836 Publication posthume de la *Synopsis Flora helveticae*, achevée par Monnard<sup>42</sup>.

<sup>37</sup> Cet ouvrage, note MONNARD (*op. cit.*) n'a «de défaut que celui d'être trop abrégé, [il] paraît plutôt un ouvrage original qu'une traduction». Il ajoute: «Il est vrai que M. Gaudin, en l'adaptant au génie de la langue française a plutôt considéré son sujet que l'ouvrage qu'il traduisait».

<sup>38</sup> Nous n'avons pas pu trouver cet article.

<sup>39</sup> Voir note 30, p. 7.

<sup>40</sup> Il s'agit probablement d'Irène, car sa sœur ainée, Pauline, s'est mariée en mai de la même année.

<sup>41</sup> Il est difficile d'être plus précis. On peut toutefois donner les jalons suivants. Le département des manuscrits de la BCU possède, dans le fonds Gaudin (IS 1940, FD 10), un fragment déchiré du diplôme d'admission de Gaudin dans cette société, dont la date a disparu. Il est signé de B.G.E.L. comte de Lacépède, président, Lefébure, premier vice-président et Thiébaut de Ber[naud], secrétaire perpétuel. Ces deux derniers ont participé à la recréation de la Société Linnaéenne de Paris en 1820. «Gaudin (J.), botaniste à Nyon» figure sur la liste publiée en 1822 dans le tome 1 des Mémoires de cette société

<sup>42</sup> Monnard précise que Gaudin en avait écrit la plus grande partie, jusqu'au genre *Gnaphalium*, soit la p. 726 de l'ouvrage publié, et que lui-même l'acheva car Gaudin le lui avait demandé.

## 2.2. L'œuvre scientifique de Gaudin

Nous ne voulons pas donner un commentaire complet de l'œuvre de Gaudin. Nous nous contenterons de présenter rapidement les principaux ouvrages scientifiques qu'il a publiés et dont trois au moins ont eu un retentissement au-delà de nos frontières.

Le premier ouvrage qu'il publie, *Etrennes de Flore*, est un petit fascicule (7x5 cm) de 206 pages, dont la première partie (11 pages) consiste en un tableau de quatre colonnes donnant, à gauche, le calendrier de l'année, au centre, la «liste des plantes intéressantes ou rares qui croissent naturellement aux environs de Nyon», puis le calendrier républicain et, à droite, les phases de la lune. La deuxième partie est une monographie du genre *Carex*. Gaudin montre qu'il ne craint pas la difficulté puisqu'il s'attaque à un genre difficile et en donne une clé de détermination.

Il récidive, si l'on ose dire, avec deux autres travaux: *Agrostographia alpina* et *Agrostologia helvetica*. Ce dernier ouvrage lui vaut la renommée d'être l'un des meilleurs connasseurs européens des graminées, une famille végétale encore plus difficile à débrouiller que celle des cypéracées.

Ces deux ouvrages ne sont toutefois qu'une partie de son œuvre majeure, *Flora helvetica*. Gaudin y présente toute la flore suisse connue alors soit plus de 2300 espèces<sup>43</sup>. Cet ouvrage en 7 volumes, écrit en latin, donne pour chaque espèce une description détaillée, une synonymie complète permettant un rapprochement avec d'autres ouvrages comparables, et une indication du milieu et des localités où on la trouve. Cette flore présente une difficulté: elle n'est pas organisée selon le système naturel<sup>44</sup>, mais selon celui de Linné<sup>45</sup>, ce qui la rend malaisée à consulter. On doit reconnaître cependant que ce système-ci était alors le seul cohérent et complet lorsque Gaudin commença son travail. Selon MONNARD (*op. cit.*), si sa santé le lui avait permis, Gaudin aurait peut-être restructuré sa *Flore* pour tenir compte des travaux de B. de Jussieu et de A. P. de Candolle notamment, mais sa mort l'en empêcha. Monnard ajoute toutefois: «Mr. Gaudin ne tenait pas beaucoup au système naturel».

Le dernier tome de sa *Flore* est un dictionnaire géographique des localités intéressantes de Suisse et des principales espèces qu'on y trouve. C'est un travail de pionnier que Gaudin a réalisé là et on ne connaît pas de travaux antérieurs comparables (peut-être n'avons nous pas su les trouver?). Ce

<sup>43</sup> A titre de comparaison, on admet aujourd'hui que la flore suisse est composée de 3030 espèces et 179 sous-espèces environ.

<sup>44</sup> Système de classification basé sur un ensemble de caractères établis après observation des plantes -non pas a priori- et communs à des individus ou à des agrégats d'individus (espèces, par exemple) présentant par là des ressemblances naturelles. Il regroupe ainsi les ensembles qui ont le plus d'affinités. Les principes de cette classification, notamment celui de la subordination des caractères, ont été exposés en 1789 par A. L. DE JUSSIEU dans son *Genera Plantarum*. Ce travail a été repris et continué par B. de Jussieu et A.-P. de Candolle

<sup>45</sup> Système de classification basé sur le dénombrement des organes sexuels des fleurs (*systema sexuale*), les étamines d'abord, puis les styles ou les stigmates. Exposé pour la première fois dans le *Systema naturae* de LINNÉ (1735), il avait le désavantage de ne pas cerner les genres et les espèces avec suffisamment de précision.

dictionnaire est d'ailleurs toujours utilisé en référence actuellement dans des travaux de botanique historique.

Gaudin a décrit bon nombre de taxons nouveaux de niveau spécifique ou infra-spécifique, dont plusieurs ont traversé sans modification les chamboulements taxonomiques et nomenclaturaux résultant des techniques scientifiques modernes appliquées en botanique. Nous ne citerons parmi eux que le pâturin hybride (*Poa hybrida* Gaudin), la laîche ponctuée (*Carex punctata* Gaudin), le glaïeul des marais (*Gladiolus palustris* Gaudin), le tabouret du Mont Cervin (*Thlaspi sylvium* Gaudin) ou la pédiculaire du Mont-Cenis (*Pedicularis cenisia* Gaudin).

Mais Gaudin savait bien que si son travail était exhaustif quant aux espèces et complet quant à leur description et aux commentaires, il avait le désavantage d'être trop gros et malaisé d'emploi lors d'une excursion ou d'un voyage. C'est pourquoi il entreprit, avant même la publication de sa Flore, d'en rédiger un résumé, la *Synopsis florae helveticae*, dont l'organisation et les clés de détermination se retrouvent dans les «flores de terrain» modernes. Il ne put toutefois terminer ce dernier ouvrage, qui fut achevé par J. P. Monnard qui l'avait souvent accompagné lors de ses excursions botaniques.

### 3. LE MANUSCRIT

#### 3.1. *Description et origine du manuscrit*

Le manuscrit se présente sous la forme d'un petit fascicule (11,8 x 15,3 cm) de 94 pages<sup>46</sup>, relié, à couverture cartonnée couleur saumon, tachée et défraîchie, portant, collée sur la première page, une étiquette en forme d'écusson portant la mention en encre bleu foncé:

«Journal  
d'une excursion à la Vallée  
du lac de Joux  
et dans les montagnes de Neuchâtel  
Juillet-Août 1813»

de la main de G. A. Bridel, donateur du manuscrit à la bibliothèque du *Laboratoire de botanique*<sup>47</sup>.

La deuxième page de couverture présente une autre étiquette collée,

<sup>46</sup> Les pages ont été numérotées par une autre main que celle de Gaudin, au crayon, au coin supérieur extérieur.

<sup>47</sup> Voir la lettre du 9 mai 1937, adressée, selon toute vraisemblance, au directeur de ce laboratoire, le Professeur Ernest Wilczek: «Cher Monsieur/ Jugerez-vous comme moi que ce petit/ manuscrit écrit de la main du pasteur et/ botaniste Jean Gaudin 1766-1833/ et relatant un petit voyage dans le Jura/ mérite de trouver sa place dans la biblio-/thèque de votre Laboratoire de botanique?/

*Si oui je suis heureux d'en faire/ présent à ladite Collection et je vous prie/ d'agréer mes bien cordiales salutations/*

*G.A. Bridel/ 9 mai 1937»/*

rectangulaire (11 x 14,4 cm), où la même personne a brossé une biographie succincte de Gaudin:

«*Cette relation de voyage en 1813 dans le Jura vaudois et neuchâtelois est sans doute [en surcharge] de la main du pasteur et botaniste vaudois Jean Gaudin [souligné en rouge] 1766-1833. Jean François Aimé Philippe Gaudin, fils de Théod. Franç. Gaudin et de Marie Poupart, né à Longirod le 18 mars 1766. Études théol. Zurich.-Past. de l'Egl. allem. de Nyon. Associé à la direction de l'Institut Snell; y enseigne les maths & les sc. nat. Publia plus. ouvr. botaniques, entre autres Flora helvetica 7 tomes Zurich 1828-33. En 1815 cofondateur de la Soc. helv. Sc. nat. 1817 pasteur à Longirod et dès 1821-33 à Nyon. Mort le 15 juillet 1833. Il a traduit plus. ouvrages allemand (Dict.biogr. [en surcharge] de Montet)*

*Ce carnet m'a été remis par M. le pasteur Ferdinand Terrisse qui était apparenté à Jean Gaudin<sup>48</sup>. G. A. B»*

### 3.2. Authentification de l'écriture

Le Musée botanique cantonal possède également une lettre autographe signée de J. Gaudin, datant du 3 mai 1829, adressée à «Mademoiselle, Mademoiselle de Constant à Vinzel»<sup>49</sup>. Bien que l'écriture soit plus appliquée dans cette dernière lettre que dans les notes de voyages, la comparaison des deux (formation des e finals, des G, M, Q majuscules) rend évident qu'elles sont de la même main.

### 3.3. La transcription du manuscrit

Dans la transcription du texte, nous avons respecté l'orthographe de Gaudin, même si elle était fautive. Dans quelques cas seulement, lorsque l'écriture ne nous permettait pas de trancher avec certitude entre une forme correcte ou non, nous avons utilisé la première: ces cas sont signalés par un point d'interrogation (voir plus bas). Les orthographies des noms de lieu ont été conservées mais les toponymes trop différents de ceux que nous connaissons actuellement ont été assortis d'une note.

La grammaire de Gaudin a également été scrupuleusement respectée; les tournures incorrectes ou par trop vieillottes sont suivies d'un [sic].

Les textes biffés, lorsqu'ils étaient lisibles, ont été transcrits ratures; ceux qui avaient été rétablis par un soulignement ont été indiqués de la même façon. Les ajouts de Gaudin sont suivis de la mention [en surcharge]. Pour ne pas encombrer le texte, nous avons renoncé à donner cette indication pour les textes suivant une rature si cela n'était pas nécessaire. Les textes soulignés ont été conservés.

Lorsqu'un mot ou une partie de phrase étaient peu lisibles et que subsistait un doute, ils ont été suivis de [?]. Lorsqu'ils étaient illisibles, ils ont été remplacés par [...?]. Les segments de phrases que Gaudin a inversés après les avoir écrits ont été transcrits dans l'ordre et marqués par des \.

<sup>48</sup> F. Terrisse est l'arrière petit-fils de Gaudin, par la fille ainée de celui-ci.

<sup>49</sup> Il n'est pas exclu que la destinataire soit Rosalie de Constant qui fit quelques séjours à Vinzel, chez Mme de Saugy, après la mort, en 1817, de sa tante Mme de Charrière avec laquelle elle vivait (voir COSANDEY 1951).

3

Lettre de M. à Beynies s'est fait sur le chemin de M.  
 Barberan et nous avons passé avec lui via les pierres dans  
 le chemin tout au long et le calcaire qui en résulte.  
 Un malentendu nous ayant retardé notre départ de nos di-  
 chemins nous sommes partis de Beynies au soleil couchant, et  
 dans que j'avois en le temps de m'y arrêter un seul  
 moment pour voir notre belle station, qui j'espéro ne  
 dure pas que l'âge passe pour que des échancrures  
 en petit bout. De nous je n'ai pas laissé de passer effectu-  
 ellement à celle. Favosici par le précédent et le  
 plus joli temps du monde nous avons franchi le terrains  
 les 2 l. qui nous resterent à faire pour arriver à Longino  
 nous <sup>nous</sup> sommes retournés fréquemment pour admirer  
 la superbe falaise de Alger dont nous étions plus  
 visiter le fond qui semble en être un embouchement,  
 l'effet du Mont-blanc être admirable. On sait que  
 plus on monte et plus il semble s'élever et reculer des pierres  
 toujours plus gigantesques. A ce phénomène toujours intéressant

Figure 1.—La page 3 du manuscrit (grandeur nature).

## 4. REMERCIEMENTS

Plusieurs personnes m'ont aidé àachever ce travail. M. Pierre-Yves Favez, archiviste aux Archives cantonales vaudoises (ACV), m'a fourni quantité de renseignements et de précisions à propos des personnages vaudois cités; M. Henri Schaer, des Planchettes, en a fait de même pour les personnages des Montagnes neuchâtelaises; Mme Nicole Galland et M. Jacques Droz ont relu l'introduction et les notes pour y apporter d'innombrables améliorations; M. Jacques Sesiano a déchiffré plusieurs passages qui étaient restés illisibles et m'a apporté de nombreux conseils. Je les en remercie chaleureusement tout en conservant la responsabilité des erreurs qui subsistent.

La publication de ce travail a bénéficié d'une aide du Fonds Mermod de la SVSN et du Fonds Wilczek du Musée botanique cantonal.

## 5. LE JOURNAL DE L'EXCURSION

p. 1

Journal /d'une excursion à la vallée/ du lac de Joux /et dans les montagnes de Neuchâtel<sup>50</sup>

p. 2

Départ le Jeudi	29	août juillet 1813	Couché	
	30			à Longirod
	31			au Sentier
	1	août		à Valorbe
	2			aux Verrières
	3			au Locle
	4			aux Planchettes
	5			à Neuchâtel
	6			à Neuchâtel
	7	retour à Nyon à 1h. après midi		à Lasarraz

p. 3

Le trajet de Nyon à Bagnins s'est fait sur le chariot de M. Barbezat et nous a paru assez long vu les pierres dont les chemins sont couverts et les cahotemens qui en résultent. Un malentendu ~~nous~~ ayant retardé notre départ de près d'une heure nous sommes partis de Bagnins au soleil couchant, et sans que j'aye eu le temps de m'y arrêter un seul moment pour voir notre bonne Caton [?], qui j'espère ne saura pas que j'ai passé près de chez elle sans lui dire un petit bonsoir. Du moins je n'ai pas laissé de penser affectueusement à elle. Favorisés par la fraîcheur et le plus joli temps du monde nous avons franchi lestement les 2 l<sup>51</sup>. qui nous restoient à faire pour arriver à Longirod non sans nous [en surcharge] retourner fréquemment pour admirer le superbe tableau des Alpes dont nous nous éloignions pour visiter le Jura qui semble en être un embranchement. L'effet du Mont-blanc était admirable. On sait que plus on monte et plus il semble s'élever et revêtir des formes toujours plus gigantesques. A ce phénomène toujours intéressant

<sup>50</sup>Le titre est centré au haut de la page, divisé en 4 lignes. Les césures sont marquées ici par les /.

<sup>51</sup>Sous l'ancien régime, la lieue dite de Suisse valait 1800 toises de 10 pieds soit 5200 à 5300 m (voir Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud, T. 3, p. 44).

p. 4

en lui-même se joignoit l'illumination des derniers feux du soleil qui continuèrent de le dorer assez longtemps depuis que l'immense horizon qu'il domine étoit déjà plongé dans l'ombre. Un souper très-frugal et de fort mauvais lits nous attendoient à Longirod; de sorte que dès les 3 h. du matin nous avons été levés et cela sans nous faire la moindre violence. Cependant les préparatifs de notre départ et les comptes de notre hôte nous ont retardés jusqu'à près de 4 h. 1/2. J'ai profité de cet intervalle pour faire un tour dans ce village où je suis né. Voyant que [en surcharge] la porte de la petite église rustique qui chaque dimanche réunit les habitans de ce hameau étoit ouverte j'y suis entré et je suis allé jusqu'à la chaire dont j'ai monté les marches en pensant aux respectables auteurs de mes jours dont il me sembloit que les ombres planoient autour de moi dans ce saint lieu. L'obscurité dont il étoit rempli donnoit à mes sentiments quelquechose de

p. 5

solennel qui les rendoit encore plus tendres et plus touchans. Au sortir de là j'ai retrouvé mes jeunes compagnons<sup>52</sup> de voyage et nous nous sommes acheminés dans l'intention de gravir le Montendre. En partant notre guide nous a appris que la Sèche des Embornats<sup>53</sup> que j'avois envie de visiter n'étoit pas située comme je le croyois sur le chemin du Marchairu et que pour visiter la glacière de St George<sup>54</sup> il falloit encore s'écartier de celui de la Sèche. Cependant l'envie de visiter cette montagne et la grotte glaciale nous a engagés à faire ces détours ne doutant pas que nous n'eussions du temps pour tout. Nous avons gagné promptement les bois qui commencent à peu de distance du village et malgré la roideur des rampes nous avons cheminé très agréablement à la faveur de la fraîcheur matinale jusqu'à la glacière naturelle que l'on trouve à environ 1 l. Longirod [sic]. Elle est située dans un enfoncement assez difficile à trouver même pour ceux qui connaissent le pays. Lorsque je la visitai [?] pour la première fois on y descendoit au moyen de 3 échelles dont la plus haute avoit disparu.

p. 6

Mais la hardiesse et l'intelligence de notre guide a supplié à cette perte et nous sommes tous arrivés heureusement au haut de la seconde échelle qui a une 15<sup>aine</sup> d'échelons; l'autre est au moins de moitié plus courte, mais elle est presqu'à moitié détruite par la fau du temps à laquelle rien ne peut résister. Parvenu au pied de cette mauvaise échelle on descend par une rampe extrêmement droite en s'aidant de marches taillées dans le roc ou dans la glace jusqu'au fond de la caverne qu'éclairent deux grandes ouvertures circulaires et semblables en grandeur à l'oeil monstrueux de Polyphème. L'intérieur est rempli d'un énorme amas de glace qui s'y accumulant pendant tout l'hiver sont inaccessibles aux chaleurs de l'été. Quelquefois même on voit 2 ou 3 colonnes de glace qui s'élèvent vers les fenêtres de ce temple des nymphes de l'hiver. Mais je n'ai point eu le plaisir de les voir sur pied, ni dans cette visite ni dans celle que j'y fis il y a bien des années avec feu mon ami M. Snell et ses pensionnaires.

p. 7

Sortis de la glacière sans aucun accident nous avons repris le chemin de la Sèche où l'on arriva au bout d'une marche longue et fatigante et après avoir passé devant le beau

<sup>52</sup> Nous ne savons pas qui étaient ces compagnons. Alors qu'il donne, dans la préface de sa Flore, le nom des personnes qui l'ont accompagné lors des autres voyages, Gaudin n'en dit mot à propos de celui-ci. Il est toutefois probable que ce soient de ses élèves.

<sup>53</sup> Les Amburnex. L'orthographe utilisée par Gaudin est probablement basée sur une prononciation patoise.

<sup>54</sup> Gouffre d'assez grande dimension situé au NW du village de même nom, contenant de la glace jusqu'à la fin de l'été. Cette glacière était autrefois exploitée et la glace était livrée dans les villes voisines (MOTTAZ I 1914, p. 768).

chalet des Embornats qui ainsi que celui de la Sèche appartient à la ville de Lausanne. Les pâturages sont magnifiques et nourrissent une centaine de vaches dont le lait produit dans la moienne [?] 3 gros fromages par jour. Cette montagne assez élevée offre plusieurs belles plantes, telles que le Rosage des Alpes<sup>55</sup>, le charmant Daphne Cneorum<sup>56</sup> dont les élégantes rosettes de feuilles protégoient encore au moins sur quelques pieds, leur jolies fleurs musquées et du rose le plus tendre, le Buplèvre à longues feuilles<sup>57</sup>, le Cerinthé glabre<sup>58</sup> aux larges feuilles réticulées de bleu, le petit genet pileux<sup>59</sup> dont les fleurs dorées et soyeuses avoient disparu, etc<sup>60</sup>. Nous avons fait un excellent déjeuner composé des laitages les plus exquis et d'un verre de bon vin que nous avions apporté avec nous, après quoi nous nous sommes remis en marche pour gagner le Marchairu d'où nous devions

p. 8

attaquer le Montendre. Mais tous nos détours et nos recherches botaniques nous avoient tellement retardé qu'il étoit près d'une h. après midi quand nous sommes arrivés aux paturages alpestres connus sous le nom de prés de Biere et situés au pied du Marchairuz. C'est là que nous avons retrouvé le grand [en surcharge] chemin de la vallée du lac de Joux et que nous nous sommes vus forcés par la chaleur et la ~~lassitude~~ fatigue de renoncer à l'ascension du Montendre. La descente même qui nous a conduit au Brassu qui cependant n'étoit que d'une l. 1/2 nous a paru bien longue et a fait verser bien des gouttes de sueur. A 1/2 l. au dessus du bourg on quitte le grand chemin et l'on prend un sentier qui passe dans un hameau nommé les Molards<sup>61</sup> où j'ai été surpris de voir un moulin à vent destiné à ce que nous avons appris du propriétaire à moudre le blé. La vue dont on jouit de ces hauteurs sur la vallée et sur les montagnes bleuâtres de la France qui la bornent

p. 9

au Nord-Ouest est très gracieuse quoiqu'on ne puisse découvrir aucune partie du lac; mais l'on en est dédommagé par l'Orbe qui serpente en nombreux détours sur un terre-plein embelli de prairies de la plus belle verdure. Une multitude de faucheurs et de faucheuses occupés de toute part à la récolte des ~~cette~~ foins qui offrent la [en surcharge] production la plus précieuse pour les habitans de ce petit district isolé, animoient ce joli tableau. Au Brassu nous avons cueilli le joli Saule odorant (*S. pentandra*) et visité la source du ruisseau du même nom qu'on voit sortir de terre en jets nombreux et riches sur un tapis superbe de mousses aquatiques<sup>62</sup>. Une petite promenade dans le hameau

<sup>55</sup> Rhododendron ferrugineux (*Rhododendron ferrugineum* L.)

<sup>56</sup> Petit bois gentil à fleurs roses vif très parfumées.

<sup>57</sup> *Bupleurum longifolium* L. Plante de la famille des Ombellifères atteignant 1 m, à feuilles entières, aimant les sols calcaires, caillouteux et relativement secs.

<sup>58</sup> *Cerinthe glabra* Miller. Le Mélinet glabre ou Langue de chien. Plante de la famille des Boraginacées, à corolle jaune à la base et bleue au sommet. Elle pousse dans des sols calcaires riches en éléments nutritifs et plus ou moins humides.

<sup>59</sup> *Genista pilosa* L. Petit genêt velu poussant sur des sols maigres, peu calcaires et caillouteux, dans des endroits protégés.

<sup>60</sup> Dans le tome 7 de sa Flore, Gaudin cite en outre à la «Seiche des Embornats»: la campanule en thyrse (*Campanula thyrsoidea* L.), la drave faux-aizoon (*Draba aizoides* L.), le chèvrefeuille bleu (*Lonicera caerulea* L.), le narcisse (*Narcissus poeticus* L.) et le groseiller des rochers (*Ribes petraeum* Wulfen).

<sup>61</sup> Le toponyme Molard désigne une série de lieux s'étendant, sur près de 5 km, du «Petit Molard» (Coord. nat. 504°7/157°9) aux «Molards sur chez Villard» (508°2/161°2) en passant par le «Grand Molard», les «Molards sur le Brassus», les «Molards-des-Aubert» et les «Molards sur le Campe».

<sup>62</sup> Dans le tome 7 de sa Flore, Gaudin indique qu'il y a cueilli *Buxbaumia aphylla*, une mousse calcifuge actuellement assez rare.

m'a procuré la vue d'un joli petit modèle d'une usine à scie faite par un jeune garçon de 13 ans et qui est presque ~~sur le poi~~ en état d'être mis en mouvement au moyen d'une petite écluse qu'on lui a permis d'établir à cet effet. Pour se rendre au Sentier où nous devons passer la nuit on a un trajet d'environ 3/4 de l. à faire

p. 10

toujours en plaine et à travers de superbes prairies où l'on voit quantité de jolies maisons pour la plupart en pierre et fort proprement tenues. La partie du village où se trouve notre auberge qui nous dédommage ~~agréablement~~ de notre mauvais gîte d'hier au soir ne jouit pas de la vue du lac. En revanche l'oeil embrasse de la fenêtre où j'écris un joli paysage dont le devant consiste dans de beaux prés. On y voit quantité de groupes [sic] d'habitations d'un aspect riant et couronné par la chaîne des collines du Sud Est dans lesquelles les taches sombres de quelques bouquets de sapin rompent agréablement l'uniformité de la verdure.

Le souper s'est fait attendre un peu longtemps, mais il a été trouvé bon et les lits encore meilleurs de sorte que la nuit nous a amplement dédommagé de la précédente. Cependant à 4 h. on étoit sur pied et en chemin pour aller au Lieu. A peu de distance de l'auberge on voit commencer le lac qui à ce qu'on nous a dit grossit souvent [?]

p. 11

pendant les grandes pluies; mais ne se retire pas progressivement comme la plupart des autres lacs de la Suisse dans la partie que les Latins nomment sa tête. La vue dont on jouit au Sentier [en surcharge] est très-agréable du côté de l'Est. Nous avons vu lever le soleil dans toute sa splendeur par-dessus l'arrête qui forme le prolongement de la Dent de Vaulion; mais quelques nuages d'augure sinistre et une rosée plus abondante que je n'aime à la voir quand je souhaite le bon temps nous ont fait former des conjectures fâcheuses sur la journée que nous commençons et sur le lendemain. Un très-joli sentier qui à 5 minutes du village se détache de la grande route et cotoie le lac nous a conduit en 1 h. 1/2 au Lieu. Ce chemin est bordé au N.O. par une chaîne de collines peu élevées et formées de rochers couronnés de bois de sapin. Dans tout ce trajet et même jusqu'au village de Charbonnière on voit quantité de Saules odorants dont les habitans font des haies vives

p. 12

et qui quelquefois s'élève en arbre d'une grandeur médiocre et d'un aspect semblable à celui du Laurier. Ses feuilles du plus beau vert brillent au soleil ~~plus encore~~ avec plus d'éclat que celles du Saule fragile<sup>63</sup>.

A peu de distance du Sentier on vient de former un nouvel entonnoir pour y établir un moulin<sup>64</sup>. Quelques personnes avoient observé dans ce lieu que les eaux du lac y ~~avoient~~ présentoient un léger mouvement vers le bord, ce qui leur a fait présumer qu'elles s'enfonçoient dans la terre par une issue secrète, de sorte que pour profiter de cette circonstance ~~ils ont~~ on a fait creuser un petit canal terminé par un réservoir où les eaux du lac [en surcharge] se portent et se perdent effectivement sous le sable. Mais les réservoir n'est pas encore assez profond et le moulin ne pourra être construit que lorsque l'on aura fait sauter les couches de pierre [?] qui

---

<sup>63</sup> *Salix fragilis* L.

<sup>64</sup> Il s'agit probablement des Entonnoirs du Rocheray, où avaient été construits un moulin et une scierie (voir MOTTAZ II 1921, p. 529)

p. 13

servent de base au rivage. Ce qu'il y a de certain c'est que l'eau s'échappe au travers de leurs fentes ce qui me'a [en surcharge] fait ~~présumer~~ penser qu'au dessous du lac il est de grands réservoirs d'eaux qui vont alimenter les sources des pays situés plus bas. Ces réservoirs communiquent-ils avec ceux qui se trouvent sous le lac des Brenets<sup>65</sup>, ou bien ont-ils une autre issue? C'est ce que j'ignore et ce qu'il est je crois bien difficile de savoir. On regagne le grand chemin avant d'arriver au village du Lieu où nous avons déjeuné avec M. Cavat Commissaire-ingénieur qui est occupé pour le gouvernement à lever le plan de cette partie de la Vallée. Nous avons visité l'église qui est vaste et d'une belle forme. M. Cavat nous a ensuite accompagné jusqu'au ~~villa~~ hameau des Cressonières<sup>66</sup> par un ~~nouveau~~ second sentier tracé comme le premier au bord du lac. A quelque distance du Lieu nous avons trouvé le petit lac ~~à~~ Tar ou Ter

p. 14

au bord duquel j'ai trouvé plusieurs jolies mousses entr'autres un *Didymodon*<sup>67</sup> que m'[...?] avoit rapporté M. Gay il y a plusieurs années et sur lesquels il me restoit quelques doutes. J'ai été charmé de la retrouver avec des péristomes qui m'ont paru en bon état. Arrivés sur les hauteurs qui dominent le hameau [en surcharge] ~~des~~ Cressonières on jouit d'une vue admirable sur le lac des Brenets qui se dirige vers le Nord et qui forme un angle obtus avec le lac de la Vallée avec lequel il communique par un canal fort court que l'on passe sur un petit pont de bois d'un aspect pittoresque, et auquel on parvient de part et d'autre au moyen d'une chaussée que les eaux inondent quelquefois lorsque le lac est grand. La dent de Vaulion et les autres montagnes qui entourent le bassin du lac des Brenets offre un coup d'œil bizarre et très-agréable et forment un point de vue d'une beauté ravissante.

p. 15

Le hameau des Cressonières, le village du Pont ~~et~~ les moulins de Bonport<sup>68</sup> et plusieurs autres groupes d'habitation dont les noms me sont inconnus animent et embellissent ce tableau, qui seroit encore plus ravissant si l'on pouvoit appercevoir le grand lac; mais la vue de ce dernier nous étoit dérobée par une colline sauvage couverte de sapins. Nous avons gagné le sommet de ces hauteurs du haut duquel on découvre le grand village de l'Abbaye et celui du Pont; mais de cette station on ne peut plus voir le lac des Brenets et l'ensemble de cette vue me semble bien moins agréable que ~~celui~~ le tableau que nous venions de contempler au N.E. On y voit cependant le ravin remarquable d'où sort la Lienne torrent qui passe à l'Abbaie [sic] et qui prend sa source dans une grotte connue sous le nom effrayant de la chaudière d'enfer<sup>69</sup>. Au bord du lac nous avons vu de petits radeaux composés de 3 ou 4 troncs d'arbres liés ensemble par deux à 3 planches ~~transversales~~

<sup>65</sup> Il s'agit du lac Brenet. Gaudin ira aux lacs des Brenets, dans le Jura neuchâtelois dans la suite de son voyage.

<sup>66</sup> Nous n'avons trouvé nulle trace de ce toponyme entre Le Lieu et les Charbonnières. Il est vraisemblable que Gaudin parle de ce dernier village. Malgré l'écriture parfois difficilement lisible, on ne peut confondre ce mot avec celui de Charbonnières. Gaudin a-t-il commis là une inadéquation?

<sup>67</sup> *Didymodon*. Genre de mousse de la famille des Pottiaceées appartenant à la classe des Acrocarpes (BERTSCH 1966).

<sup>68</sup> Voir MOTTAZ I 1914, p. 254 et 282.

<sup>69</sup> EBEL (1811) T. 3, p. 244 (traduction de Gaudin), note: «La Chaudière d'Enfer, près de la source de la Lione, présente un aspect digne du nom qu'elle porte aux curieux qui y pénètrent jusqu'à une certaine profondeur».

p. 16

et dont les pêcheurs se servent communément pour aller prendre le poisson. Il y a peu d'autres bateaux sur ces petits lacs qui gèlent tous les hivers et sur lesquels il s'établit alors de grandes routes qui facilitent singulièrement la communication entre les diverses parties de la vallée.

Pendant que nous contemplions ces divers objets le ciel s'étoit couvert de nuages; il tonnoit dans le lointain du côté de l'Ouest et la pluie commençoit à tomber. L'aspect menaçans du ciel nous a fait forcé de renoncer au projet d'aller voir la source de la Léionne [?] et de gravir la dent de Vaulion. Ainsi au lieu de passer la chaussée et de nous rendre aux villages du Pont et de l'Abbaye nous avons pris congé de M. Cavat et nous nous sommes acheminés en droiture vers les moulins de Bonport situés sur la rive gauche du lac des Brenets. C'est là qu'on

p. 17

voit le grand entonnoir qui offre le principal débouché des 4 lacs des vallées des Rousses, ~~et~~ d'Amont et de la vallée. Il est entouré de roches verticales et très élevées; les canaux qui y [en surcharge] amènent l'eau du lac sont fort larges et peuvent très aisément se fermer et s'ouvrir moyennant de fortes écluses destinées à cet usage. On ~~trouve~~ ~~encore~~ y voit un moulin et d'autres usines que les eaux font jouer en s'engouffrant dans leurs réservoirs souterrains. Outre ce grand entonnoir il en est un second qui est bien moins considérable et dont on n'a pas profité pour y établir des moulins. C'est dans ces lieux que l'on trouve des pierres arborisées c'est-à-dire embellies de jolies empreintes noires qui offrent des arbres ou des arbrisseaux très-délicatement dessinés lesquels proviennent de mousses qui demeurent [?] engagées dans un tuf un peu jaunâtre. Ce tuf se durcit tellement que frappé avec un bon briquet il rend donne quelques étincelles. On trouve aussi aux moulins de Bonport de petits coquillages bivalves pétrifiés et d'une forme singulière.

p. 18

Au delà des entonnoirs la montagne descend presque à pic dans le lac, et si l'on ne veut pas prendre un sentier qui s'élève à une hauteur assez considérable on est obligé de passer au dessus de l'eau en profitant de quelques saillies fort étroites et souvent interrompues que forme la paroi de rocher. Nous avons franchi heureusement ce mauvais pas, et après avoir attendu quelque temps à l'abri du toit d'un chalet que la pluie qui tomboit en assez gr. abondance fût un peu passée nous nous sommes déterminés à descendre le pas de l'Echelle<sup>70</sup> et la longue et roide montée que les habitans désignent sous le nom de Mont de Cire<sup>71</sup>. Le chemin très-sabreux et presque partout grossièrement taillé dans le roc est ~~bordé~~ ombragé par [en surcharge] de grands et beaux arbres et bordé de pierres mousseuses qui m'auroient royalement divertie si le temps eût été plus sec. Cependant la pluie diminuoit

<sup>70</sup> Nous n'avons pas trouvé trace de ce toponyme. Gaudin fait-il allusion au passage resserré de Pierre Punex (CN 1202 Orbe 1960, 1968, coord. 515'8/171'1, alt. 1060 m) traversé actuellement par la route Le Pont–Vallorbe? Ce passage n'était alors praticable qu'à pied (EBEL 1811, T. 3, p. 245). Ou désigne-t-il de cette façon le chemin menant à Vallorbe qui passe sous les pâturages portant le nom de l'Echelle?

<sup>71</sup> Mont d'Orzeires. Gaudin a vraisemblablement été trompé par la prononciation patoise «Mont d'Ortsire» et n'a retenu que la dernière syllabe si bien qu'il utilise ce que CHESSEX (1945) appelle une «forme ridicule». Conscient d'ailleurs de cette prononciation particulière, Gaudin corrige, dans le T. 7 de sa Flore, la graphie du toponyme et indique: «ad M. Cerei». Il faut relever qu'une carte topographique de la Suisse (Lausanne-Bière, Service topographique fédéral, report sur pierre 1904) désigne du nom de «Mont de Syre» le Mont d'Orzeires, alors que la carte Dufour de 1849 emploie déjà ce dernier toponyme. La forme Orseyre ou Orseire attestée du XII<sup>e</sup> siècle à 1579 (JACCARD 1906) indique sans ambiguïté que l'appellation actuelle est bien la bonne.

p. 19

et elle a presque entièrement cessé lorsqu'arrivés à mi-côte nous avons trouvé des ~~charbonniers~~ hommes occupés à construire une charbonnière<sup>72</sup> au dépend d'une énorme rangée de tas de bois de sapin destinés à être brûlés et convertis en charbon. Les bonnes gens qui travailloient à cet ouvrage nous ont appris que nous trouverions bientôt à notre droite un petit chemin qui descend à la source de l'Orbe, et qui bien que très impraticable (c'est l'expression dont ils se sont servis) ne laisseroit pas de nous conduire au bord de la rivière naissante. En effet le sentier qu'ils nous indiquoient s'est trouvé tels [sic] qu'il [sic] l'avoient décrit. Strada disastrosa, disastrosissima, disent les Italiens pour désigner des routes mille fois moins mauvaises. La rampe est roide et tellement coupée de parois et de blocs [en surcharge] de rochers que sans les arbres et les buissons dont elle est plantée je ne conseillerois à personne de s'y aventurer. Au tiers de la descente nous avons

p. 20

à notre grande surprise rencontré une magnifique grotte creusée par la nature dans le roc vif. La voûte est élevée et d'une forme imposante et assez régulière. Au fond de la caverne s'ouvre une voûte beaucoup plus basse d'où sortoit un air d'un froid glacé et dans laquelle nous avons pénétré aussi loin que la lumière qui commençoit à nous manquer nous l'a permis. ~~Cependant~~ Il paroît qu'elle se prolonge bien avant dans la montagne au moins s'il faut en juger par la différence de la température de ~~la~~ cette voûte intérieure et de celle du reste de la caverne. Nous avons appris à Vallorbe que cette caverne est celle que l'on nomme [en surcharge] x [appel de note] Grotte aux fées [note de bas de page]<sup>73</sup>. Au sortir de cette grotte les difficultés de la descente ont redoublé et nous ~~avons cru~~ pensions déjà que nous serions obligés de regagner la grande route que nous avions quittée lorsque nous avons trouvé un petit sentier battu qui au bout d'une marche très pénible d'une 1/2 l. nous a conduits sur les bords charmants qu'avoit [?] la belle rivière et

p. 21

bientôt nous ~~avons été~~ nous sommes vus à sa source. J'envie les pinceaux d'un peintre habile à rendre les grandes scènes de la nature; mais surtout je m'estimerois heureux de pouvoir emprunter le luth de Pétrarque dont les sons touchans ont donné tant de célébrité à cette fontaine de Vaucluse qui dit-on méritoit bien moins d'être chantée par un si grand Poète que la sublime source que nous avions sous les yeux<sup>74</sup>. Cette vaste enceinte de rochers arrondis et taillés à pics à la hauteur de ~~près de mille~~ plusieurs centaines de pieds, ces taillis de la plus riche verdure, cette végétation semblable à celle des basses Alpes où l'on voit briller mille jolies fleurs de montagne, cette onde d'une limpidité sans égale qui glisse légèrement sur des tapis noirs de mousses aquatiques (la principale de ces mousses est la Gymnostomum<sup>75</sup> Trichostomum fontinaloides<sup>76</sup>) la

<sup>72</sup> Meule à charbon.

<sup>73</sup> Voir la description qu'en donne LARDY (1833). Voir aussi le Tome 1<sup>er</sup> du *Conservateur suisse*.

<sup>74</sup> Gaudin fait vraisemblablement allusion à H.-B. DE SAUSSURE qui écrit dans son *Essai sur l'histoire naturelle des environs de Genève*, tome second, p. 39 et sq., à propos des sources de l'Orbe: «Ah! si Pétrarque avoit vu cette source & qu'il y eût trouvé sa Laure, combien ne l'auroit-il pas préféré à celle de Vaucluse, plus abondante peut-être & plus rapide; mais dont les rochers stériles n'ont ni la grandeur, ni la riche parure qui embellit la nôtre?»

<sup>75</sup> *Gymnostomum*, genre de mousse de la famille des Pottiacées, appartenant à la classe des Acrocarpes (BERTSCH 1966).

<sup>76</sup> *Trichostomum fontinaloides*=*Cinclidotus fontinaloides* (Hedw.) P. B. Mousse de la famille des Pottiacées, classe des Acrocarpes (BERTSCH 1966), recouvrant des pierres ou du bois dans les eaux courantes de l'étage montagnard (AUGIER 1966).

fraîcheur délicieuse dont on jouit dans ce beau lieu isolé et comme séparé du reste du monde, tout cela forme une ensemble sur les détails duquel je n'oserois m'appesantir de peur

p. 22

d'en ternir l'éclat. On va de la source au village de Vallorbe en une petite 1/2 h. par un fort joli chemin pratiqué d'abord dans les bois qui bordent la rivière et ensuite ~~dans~~ à travers de jolies prés au milieu desquels on voit serpenter l'Orbe. Tout le vallon est extrêmement frais et des plus gracieux; on y apperçoit un bon nombre d'habitations isolées et d'usines que la rivière met en mouvement. Le village même de Vallorbe est fort grand et l'un des plus beaux de notre Canton. On y voit plusieurs maisons de bonne apparence. Quoique la campagne soit plus avancée que dans la vallée du lac de Joux les habitans du beau vallon de Vallorbe sont encore occupés de leur fenaison. On y voit plus de champs et un assez grand nombre d'arbres fruitiers d'un bon rapport. Il n'y croît pas de vignes et les cerises ne murissent guère avant la fin de Juillet ou le [en surcharge] commencement d'Août.

p. 23

Nous sommes repartis de très bon matin et nous avons pris le chemin ~~du village~~ de Ballaigue que nous avons quitté à 1/4 de l. avant d'atteindre ce village et un peu après avoir passé le pont de la rivière de la Joigne<sup>77</sup>, remarquable par sa hauteur. Les sentiers de traverse que nous suivions s'élèvent par une pente rapide d'où l'on voit se développer peu à peu toutes les parties d'un tableau toujours plus intéressant. D'abord le village de Ballaigue (Belles-eaux) puis le vallon charmant de Vallorbe, la ville d'Orbe, les Clées, une partie du lac de Genève, le commencement de celui ~~d'~~Yverd de Neuchâtel, le cours de l'Orbe [en surcharge] ~~etc~~ les marais de Mathod etc. Malheureusement que toutes ces parties étoient ~~couvertes~~ obscurcies soit par les nuages dont le ciel étoit couvert, soit par les brouillards qui s'élevaient des marais et des eaux. Au bout de deux h. de montées [sic] on arrive à un bon chalet nommé la Piette<sup>78</sup> et situé au pied du Suchet. Nous y avons répété le déjeuner de Vendredi avec d'excellente crème fouettée. Les habitans ont l'air d'être de très-bonnes gens qui sont fort à leur aise.

p. 24

Au sortir de ce chalet nous avons gravi la sommité du Suchet, lequel offre du côté du pays de Vaud une rampe nue et assez roide et du côté de la France et de la Principauté de Neuchâtel un revers couvert de bois de sapin. Je n'ai pas vu de plantes remarquables sur le revers méridional; l'autre côté de la montagne offre en revanche d'assez jolies plantes alpines, telles que le beau Laitron bleu<sup>79</sup>, l'épervière des marais<sup>80</sup>, etc. Quant à

<sup>77</sup> «La Jougnenna», affluent gauche de l'Orbe, passant en France sous le village de Jougne qui lui donne son nom. JACCARD (1906) indique: «Joigne ou Jougnennaz».

<sup>78</sup> Vraisemblablement le chalet de la Poyette.

<sup>79</sup> Dans le T. 7 de sa Flore, Gaudin cite: «*Sonchus montanus* Lam. (*alpinus* Sut.)» Ce sont vraisemblablement des synonymes de *Cicerbita alpina* (L.) Wallr., espèce de la famille des Composées à fleurs bleu-violettes aimant les sols calcaires, riches en éléments nutritifs et humides de l'étage subalpin.

<sup>80</sup> Dans le T. 7 de sa Flore, Gaudin cite, dans les forêts de pente du Suchet: «*Hieracium paludosum* var. *latifolia*» et à la p. 105 du T. 5, il décrit un *Hieracium paludosum* L. VAN SOEST (1925) cite un *Hieracium paludosum* L. W. Sm. dont tous les exemplaires examinés appartiennent, dit-il, à l'espèce *H. levigatum* Willd. Selon *Flora europaea*, cette espèce forme, avec 12 autres, le groupe *H. laevigatum* auct.

la vue on prétend qu'elle est superbe; on y voit dit-on 4 lacs et les regards planent successivement sur le C. de Vaud sur la France et sur L'état [sic] de Neuchâtel. Ce qu'il y a de certain c'est que nous n'y avons ~~vu~~ apperçu autre chose qu'un vilain brouillard gris, très-épais et fort humide que nous espérions toujours voir se dissiper, mais qui n'a disparu que longtemps après que nous avons eu quitté cette sommité qui peut être à peu près de la même élévation

p. 25

que la dent de Vaulion. Nous avons ~~pris~~ suivi pour redescendre ~~un~~ le ~~eh~~ revers du Nord, ~~Et~~ au pied duquel nous avons trouvé un bon chemin ~~de montagne~~ que nous avons suivi en cotoyant le pied [en surcharge] d'une montagne qui offre une paroi de rochers coupés a[sic] pic et couronnée par un grand nombre d'aiguilles de diverses formes mais pour la plupart minces et très pointues dont l'aspect est des plus pittoresques. Entre ces pointes s'élèvent de beaux sapins dont la verdure contraste avec les teintes blanches et grisâtres de ces rocs sourcilleux. On croiroit voir des rochers granitiques et cependant toutes ces montagnes sont calcaires. J'y ai aussi observé des carrières d'un grès à grains grossiers dont on se sert dans le pays pour construire des fours [?]. La montagne dont je viens de parler se nomme la Guillon ou l'Aiguillon<sup>81</sup> sans doute à cause de ses nombreuses et singulières aiguilles. Elle fait partie du district de Ste Croix dont nous avons laissé le chef-lieu à droite. Là commence

p. 26

cette partie du Jura qui se compose d'une quantité de collines groupées en désordre et comme aux\* hasard. Ces collines ne forment point de vallées régulières; on n'y voit ni torrens ni ruisseaux comme dans les Alpes et dans les vallons de nos montagnes, et je suis fort embarrassé de savoir comment les géologues expliquent la formation de ces bizarres entassements de petites plaines et de monticules boisés. Le vallon de Ste Croix dont nous avons traversé la partie orientale est assez gracieux et rempli d'une quantité d'habitations éparses. ~~Au delà~~ Après avoir traversé ~~des~~ ~~ees~~ granges et ~~des~~ chalets que l'on y trouve on arrive sur les confins de la principauté de Neuchâtel. Le premier endroit où nous avons passé se nomme l'Auberson; nous nous sommes raffraîchis dans une espèce de cabaret décoré du nom de café public et débit de tabac [?] où l'on nous a servi d'excellent vin rouge de bon pain blanc et de bon fromage. Vient ensuite le hameau

p. 27

des Bourquins sur le territoire de Neuchâtel, où l'on nous a donné des renseignements sur le fameux temple des fées que sur les pompeuses descriptions du Dr Ebel<sup>82</sup> et de J. J. Rousseau nous désirions beaucoup de visiter. Un jeune homme de très bonne apparence s'est offert à nous servir de guide; sa soeur et une autre femme se sont jointes à nous, et bientôt notre petite caravaine [?] s'est grossie de plusieurs garçons du pays. Nous avons passé par le hameau de St Olivier et par un groupe d'habitations [mot illisible biffé] connues sous le nom de derrière le Crêt. Au sortir de ce hameau on entre

<sup>81</sup> Ce sont les actuelles «Aiguilles de Baulme» dont l'extrémité SW, nommée l'Aiguillon surplombe le col du même nom.

<sup>82</sup> Dans le T. 4 du *Manuel du voyageur en Suisse* (traduction de Gaudin) (1811), le Dr EBEL dit à propos de ces grottes: «La plus fameuse, connue sous le nom de Temple-des-fées, s'ouvre au-delà de la cabane du Crêt; l'entrée en est si étroite qu'on ne peut y pénétrer qu'en se traînant sur le ventre; mais bientôt elle s'élargit et forme trois galeries dont celle du milieu a 200 p. de long sur 6 p. de largeur; elle aboutit à une ouverture d'où l'on découvre la vallée de Ste. Croix, située dans le district d'Yverdun. Cette grotte est incontestablement la plus belle qu'il y ait en Suisse».

dans un magnifique bois de sapin qui feroit un beau péristyle à un véritable temple bâti par la main des fées. Celui que nous allions voir est situé au pied d'une rampe très-roide et mal-aisée. On entre dans la caverne en se traînant sur le ventre et sur les genoux comme le dit notre [...] Mais la voûte est loin de se relever comme il le prétend, et elle ne forme [?] partout

p. 28

qu'un souterrain bourbeux [?], très crotté, fortement incliné et des plus fatigans à traverser. Au bout d'environ 60 pas on apperçoit le jour et l'on arrive à une ouverture pratiquée par les fées vers le haut d'une paroi de rochers qui domine le haut de la vallée de Travers et non point ~~la vallée~~ celle de Ste Croix comme le dit le Dr Ebel. Quelques belles touffes de la délicieuse Androsace lactea<sup>83</sup> m'ont dédommagé de la peine que j'avois prise à traverser ce prétendu temple des fées qui assurément ne mérite ~~nullement~~ en aucune façon le nom pompeux qu'on lui a donné. C'est se moquer du monde que de dire que c'est la plus belle grotte de toute la Suisse. De toutes celles que j'ai vues il n'en est point à qui je ne donnasse hautement la préférence. La grotte des fées de Vallorbe entr' autres est incomparablement plus belle. Sortis crottés comme des barbets de la merveilleuse caverne nous avons gagné toujours en traversant des plateaux et des collines

p. 29

le petit village de la Côte aux Fées, car ici tout porte le nom de ces êtres fantastiques quoique rien n'y rappelle leur puissance si ce n'est une nature assez extraordinaire et des sites singuliers. Nous y avons pris quelques rafraîchissements et nous nous sommes acheminés vers les Verrières superbe village situé au pied d'une colline assez élevée et couverte de ~~beaux~~ grands sapins. La partie supérieure de ce bel endroit appartient à la France. L'inférieure qui fait partie du Comté de N. forme une seule rue ~~de~~ interrompue en quelques endroits et d'une bonne demi lieue de longueur. Cette rue est large bien pavée ~~est~~ presque tirée au cordeau. Nous avons trouvé un bon gîte à l'auberge de la Balance.

Un petit char de côté<sup>84</sup> nous a procuré le lundi matin l'avantage de nous transporter plus promptement au Locle. A cet effet nous sommes partis vers les 5 h. du village des Verrières que nous avons traversé dans une bonne partie de sa longueur du

p. 30

côté de l'Est. En arrivant à l'extrémité de ce beau village on se détourne vers le Nord et l'on va passer aux Bayards autre village considérable et bien bâti quoique moins grand que les Verrières. Ensuite on traverse la ~~vall~~ colline boisée qui sépare la vallée des Verrières de celle de la Brévine dans laquelle on trouve d'abord un grand village nommé la Chaux d'Etalière<sup>85</sup>; puis le hameau de Bémont avec sa petite église rustique située sur une hauteur et dans laquelle on ne prêche que tous les 3 mois une fois. Viennent ensuite

<sup>83</sup> Plante des rochers calcaires appartenant à la famille des Primulacées. Dans le T. 2 de sa Flore, Gaudin indique: «*ad exitum cavernae* temple des Fées», indication reprise par DURAND et PITTIER (1882), bien qu'elle ne concerne pas le canton de Vaud.

<sup>84</sup> Char non couvert, dans lequel les voyageurs ne sont pas assis dans le sens de la marche, mais sont tournés de côté pour mieux admirer la vue.

<sup>85</sup> La Chaux des Taillères. JACCARD (1906) relève que la forme Etalière est fautive, le nom provenant de taillis.

les 2 petits lacs de la Brévine<sup>86</sup> qu'on laisse à droite du chemin et qui bien que d'un aspect assez fangeux ne laissent pas dit-on de nourrir des poissons exquis. La Brévine où nous avons ~~dîné~~ déjeuné se compose d'un petit nombre de grosses maisons dont la moitié je crois

p. 31

sont des auberges; ~~ees~~ à la concurrence des aubergistes n'empêchent pas qu'on n'y soit assez chèrement logé. Après avoir traversé un nouveau village nommé la Chaux du milieu [en surcharge] également très-grand et très-peuplé on quitte la vallée de la Brévine pour entrer dans celle du Locle, et cela toujours en passant une petite montagne. La vallée de la Brévine est plus riche en eau que celles que nous avions vues précédemment. Indépendamment des 2 lacs nous y avons vu un ruisseau qui se perd dans la terre faute d'autre issue. Selon le Dr Ebel [en surcharge] Les fentes des couches verticales de rochers facilitent dans ce pays comme dans la vallée du lac de Joux l'écoulement souterrain des eaux. Mais encore comment expliquer la formation de toutes ces collines et [en surcharge] de toutes ces petites vallées qui offrent des ~~terre~~-  
~~pleins~~ espèces de plaines d'une longueur généralement assez considérable, mais dont le sol n'est jamais

p. 32

nivelé. Les bas-fonds sont le plus souvent occupés par des marais ~~dont dans~~ desquels on retire de la tourbe qui m'a paru d'assez mauvaise qualité. Une g[v]égétation sous alpine<sup>87</sup> annonce l'élévation du sol de ces vallées. Le beau polémoine bleu<sup>88</sup> et la gentiane aux verticilles dorés décorent le bord du chemin. On n'aperçoit presque nulle part ~~et~~ des arbres fruitiers; les prés se fauchent dans ce moment; ils rapportent ~~un~~ quantité de fourrages d'une excellente qualité et ~~en grande abondance~~. Quant aux champs ils sont pour la plupart semés d'avoine ou d'orge. La moisson n'a guère lieu avant la mi-septembre et souvent les grains surpris ~~prématu~~ par des gelées et des neiges prématuées ne peuvent être récoltés avant le commencement du printemps. Alors cette récolte est presque

p. 33

entièrement perdue et l'on n'en peut guère profiter que pour les bestiaux. Le lin<sup>89</sup> réussit parfaitement et beaucoup mieux que le chanvre<sup>90</sup> dans les vallons marécageux qui

<sup>86</sup> Actuellement la vallée de la Brévine ne compte plus qu'un seul lac, celui des Taillères qui, par basses eaux peut être presque coupé en deux parties inégales. Cependant, une carte au 1:50 000, dont la réalisation a été dirigée par la Commission topographique du canton de Vaud, et dont la date est estimée entre 1865 et 1870 environ (deux autres cartes de cette série sont datées l'une de 1866, l'autre de 1869) montre deux lacs: celui des Taillères et un petit lac à peu près circulaire, d'un diamètre de 200 m environ, situé sur l'actuel emplacement de l'Aneta. Ce lac est encore indiqué par la carte Dufour XI au 1:100 000 imprimée par le Service topographique fédéral en 1926. Mais ce plan d'eau se trouverait à gauche de la route de la Brévine, et Gaudin précise qu'ils les laissent à droite. Le tracé du chemin a-t-il changé?

<sup>87</sup> C'est-à-dire de ce que nous appelons actuellement l'étage de végétation subalpin, caractérisé dans cette partie du Jura par la présence de l'épicéa et de l'érythronium.

<sup>88</sup> *Polemonium coeruleum* L. Espèce très décorative, souvent cultivée dans les jardins et naturalisée dans les endroits au sol riche en matière organique et en éléments nutritifs. Appartient à la famille des Polémoniacées. Autrefois utilisée contre la démence.

<sup>89</sup> *Linum usitatissimum* L. Préfère les sols peu calcaires, sableux ou limoneux, bien drainés. On en cultivait deux variétés: la première pour ses fibres textiles, la seconde pour ses graines dont on tirait l'huile de lin.

<sup>90</sup> *Cannabis sativa* L. Chanvre. Aime les sols riches en éléments nutritifs, les alentours de «ruclons». Cultivé pour ses fibres dont on faisait des cordes.

n'offrent pas d'issues apparentes aux ruisseaux très-peu nombreux [en surcharge] qui les arrosent. Le manque de fontaines jaillissantes affectent désagréablement le voyageur accoutumés aux belles eaux des Alpes et de la plupart de nos vallées de la Suisse. On en trouve cependant un petit nombre dans les principaux villages; ailleurs elles sont remplacées par des ~~fo~~ citernes de diverses formes dans lesquelles on conduit l'écoulement des toits. Les routes sont assez bonnes, mais très chargées de pierres qu'on y a portées pour les réparer. Aux environs du Locle on a construit depuis peu d'années un très-beau chemin qui franchit en longues sinuosités la colline au pied de laquelle ce beau lieu est bâti. Il n'est pas vrai que comme notre conducteur nous l'a dit [en surcharge] on travaille également

p. 34

à établir une ~~superbe~~ route ~~qui mènera~~ pour aller en France au travers d'un rocher situé à l'Ouest du village et dans lequel la nature a ~~déjà~~ formé une fente<sup>91</sup> qui dès longtemps sembloit [en surcharge] inviter les habitants à s'en prévaloir pour faciliter leurs communications avec le vaste pays qui les avoisine. Le Dr Ebel observe qu'en 1779 on forma au Locle le dessein de construire cette route; mais il ~~paroît que ce n'est que sous le régime actuel que l'on a commencé à effectuer ce projet dont l'exécution coûtera de grandes sommes~~ ce projet ne tarda pas à être abandonné et la belle route qui mène aux Brenets en laissant la roche fendue à l'Ouest est ~~bien~~ plus que suffisante pour tous les besoins du pays [en surcharge].-

Le Locle est un beau et grand village dont l'apparence n'a rien de rustique. Il est peuplé de négocians d'artistes<sup>92</sup> et de fabriquans dont les magasins sont très-bien fournis; les maisons sont belles; et les rues larges très bien pavées et fort propres, mais peu

p. 35

régulières et assez tortueuses; ~~de sorte que~~ l'entassement irrégulier des bâtimens nuit de loin à l'effet de l'ensemble, et l'aspect du grand village des Verrières frappe bien davantage le voyageur.

Après avoir pris quelques heures de repos je suis sorti pour faire une promenade à la roche fendue que j'avois vue ce matin avant d'arriver au Locle. Pour s'y rendre on traverse tout le bourg et l'on suit le pied de la colline qui borde le vallon au NO. On y arrive au bout de 20 à 25 minutes de marche par un chemin des plus agréables surtout à la fraîcheur du soir. On y voit un bon nombre de ~~jolies~~ belles maisons de campagne avec de jolis jardins auxquels il ne manque que des arbres fruitiers et une culture un peu plus soignée. La fente qui sépare la paroi de rocher est fort haute et assez large; mais elle domine une ~~fo~~ rampe

p. 36

entièrement composée d'éboulis et ~~de ha~~ selon mon estimation de 150 à 200 pieds<sup>93</sup> de hauteur. De l'autre côté de la colline la rampe dont je parle est encore beaucoup plus élevée, et l'épaisseur en est énorme vers la base de sorte qu'il faudroit en effet des sommes prodigieuses pour y percer une ~~route~~ chemin qu'on seroit sans doute obligé de tailler dans le roc. Aussi n'est-il point vrai qu'on ait repris le projet formé à cet effet en 1779 par M. Courvoisier. A cette époque on avait déjà commencé l'ouvrage et déchaussé les rocs près de la fente en enlevant à peu près 10 à 14 pieds d'éboulis mais on ne tarda point à abandonner une entreprise d'une si difficile exécution. A une cinquantaine de pas au-dessous de la rampe du rocher fendu on trouve les moulins remarquables

<sup>91</sup> Le Col-des-Roches.

<sup>92</sup> Artisans.

<sup>93</sup> Soit 45 à 60 m env.

p. 37

dont le Dr Ebel fait mention<sup>94</sup>. Ils sont au nombre de trois suspendus verticalement [en surcharge] les uns au-dessous des autres et adossés à la colline qui barrent [sic] le vallon du côté de l'Ouest. Le mécanisme en est admirable. Tous trois sont au-dessous du sol et il faut descendre plusieurs marches escaliers pour les voir. —Les eaux qui les mettent en mouvement ont été rassemblées de tous les bas fonds de la vallée et recueillies dans un canal que l'on conduit dans le bâtiment qui domine au-dessous duquel se trouve [sic] les moulins. Le superflu de ces eaux se réunit dans un autre canal qui s'engouffre dans une voute [sic, hic et infra] percée dans la colline du Sud-Ouest à peu de distance de la roche fendue. Cette voute entièrement taillée dans le roc vif a 925 pieds de long. On doit ce bel ouvrage à M. l'Assesseur Huguenin qui habite réside actuellement aux environs de Neuchâtel. Au-delà de cette voute l'eau

p. 38

du canal va se jeter dans le Doubs. Avant qu'on eut exécuté ces beaux travaux ces eaux faisoient de toute la partie la plus basse du vallon du Locle des marais stériles et malsains, et causoient des inondations très-préjudiciables aux habitans par pendant les grandes pluies. Après avoir vu ces objets intéressans nous avons repris gaiement le chemin de notre auberge où nous avons soupé de bon appétit et j'ai fini la relation de cette journée.

En quittant le Locle on prend un joli chemin qui s'élève immédiatement sur la colline du SO. Ce chemin très-praticable pour les voitures a été taillé dans le roc en divers endroits, il offre des pentes douces habilement ménagées par des sinuosités d'une longueur considérable. On traverse différentes une contrée coupée d'un grand nombre de collines très rapprochées et la plupart presque entièrement couvertes

p. 39

de bois noirs; au bout d'environ une 1/2 h. de marche nous avons découvert le cours du Doubs marqué par une longue et large traînée d'épais brouillards que s'élevoient au dessus de la sommité des collines. A peu de distance de ce lieu on remarque une très belle maison de campagne appartenant à un M. le Cap. Cartier ancien artiste horloger dont le fils est revenu dernièrement des pays étrangers. La maison est couverte de bardeaux ainsi que presque toutes celles que l'on voit dans ces vallées. Le jardin est vaste et à ce qu'il paroît bien entretenu; j'y ai remarqué plusieurs beaux arbres [en surcharge] fruitiers de belles venue ainsi qu'aux Brenets où le climat est plus doux qu'au Locle; car on y moissonne quelquefois pendant les premières semaines du mois d'Août. On y arrive au terme au bout d'après avoir fait une h. de marche par un chemin des plus agréable. Le village est bâti sur une pente assez escarpée dont le pied est arrosé par le Doubs au bord duquel on descend en peu de minutes. Nous avons pris un bon déjeuner à l'auberge dont le propriétaire a eu la complai-

p. 40

sance de nous donner tous les renseignements nécessaires pr notre voyage [en surcharge] et de nous conduire dans la maison d'un célèbre artiste opticien [en surcharge] nommé M. Guinand fils d'un opticien du plus grand mérite qui dirige les établissemens de la société de physique de Munich; mais qui se propose de revenir au pays dans le courant de l'année pour travailler avec son fils. Ils ont pour associé un jeune artiste allemand qui se [en surcharge] nomme M. Strahl et qui travaille avec les métaux pour les montures et les pieds des instrumens avec une grande élégance; il est

<sup>94</sup> Ces moulins souterrains furent abandonnés vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les puits furent petit à petit comblés par des gravats et des déchets. En 1973, quelques personnes —qui formeront plus tard la Confrérie des Meuniers du Col-des-Roches— décidèrent de vider la grotte pour la rendre accessible. Elle est ouverte au public depuis 1987.

au reste lui-même très habile ~~pour les~~ dans toutes [en surcharge] les parties de l'art de l'opticien. Comme son associé étoit absent [en surcharge] il nous a montré tous les établissemens et les instrumens qui se trouvoient [?] tout faits. Plusieurs maisons ou cabanes de bois en sont remplies et tous les rouages et les usines [?] dont le nombre est très-considerable, sont uniquement destinés à polir les verres nécessaires pour toute sorte d'instrumens d'optique. Nous avons surtout admiré une roue de 32 p. de diamètre qui doit mettre en mouvement plusieurs mécaniques. Les bassins

p. 41

de métal dont on se sert pour polir les verres lenticulaires sont des plus curieux; la lentille est fixée à un soutien qui tourne dans un sens tandis que le bassin qui doit en déterminer la forme tourne dans un autre sens et avec plus de rapidité. J'ai vu de bonnes lunettes achromatiques<sup>95</sup> ordinaires du prix de 4 louis<sup>96</sup>, des verres de microscope, ~~et~~ des lentilles de différentes espèces et des lunettes astronomiques dont l'une déjà montée sur son pied et pourvue de son tube de métal étoit placée de manière à ne pouvoir être mise en expérience; elle m'a [en surcharge] ~~paraisseut~~ paru longue d'environ 5 pieds et vaut 14 louis. Mais la chose la plus remarquable qu'on nous ait montrée est une autre lunette astronomique destinée pour ~~une~~ l'académie d'Allemagne des sciences de Bohême. Elle peut avoir dix pieds de longueur: à 3 mille pieds de distance elle rend très distincts et place comme sous les yeux des objets d'un demi pouce de ~~longueur~~ diamètre. Elle grossit ~~les obj~~ 300 fois, et M. Strahl m'a dit avoir reconnu

p. 42

au moyen de cette lunette les trois satellites de Jupiter. Cependant elle n'est pas finie, et au lieu ~~d'~~ des oculaires qui en feront partie on se sert des premiers verres et des 2 premiers tuyaux d'une lunette achromatique commune. ~~Cette~~ superbe instrument sera livré pour le prix de 342 louis. Au reste, M. Strahl nous a fait voir des objectifs encore plus grands que ceux qui appartiennent à ~~la~~ cette lunette dont le tube n'est encore qu'une caisse de bois dans laquelle on promène l'appareil qui renferme ~~les~~ l'objectifs [sic] et les verres qui l'accompagnent ~~afin~~ en les rapprochant ou en l'~~es~~ éloignant de l'oeil selon que l'on observe des objets plus ou moins distans. [mot illisible biffé] –Les planches d'une maison de bois que je voyois à l'éloignement de 3000 pieds sembloient être à la portée de mes mains: j'y distinguois toutes les veines du bois, tous les cloux [sic], etc. M. Strahl m'a surpris en me parlant de microscopes composés qu'il est en état d'établir et qui grossissent les objets jusqu'à 1000 fois en

p. 43

longueur linéaire ce qui fait un million de fois au quarré. J'avoue que je n'ai aucune idée d'un pareil microscope. Ce qu'il y a de plus singulier c'est que ces deux artistes n'ont aucun ouvrier pour les aider et qu'il font tout par eux-mêmes. Il paroît que c'est eux qui ont donné le plan de toutes les mécaniques de leurs ateliers [sic]. Nous ne pouvions

<sup>95</sup> Qualité de lentilles optiques à travers lesquelles on voit les objets sans frange irisée.

<sup>96</sup> Il est évidemment difficile d'établir une équivalence avec la monnaie actuelle: la valeur des unités monétaires anciennes changeant suivant les époques et les régions. A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, la livre ou franc valait 10 batz et le louis 115 à 125 batz soit 11,5 à, 12,5 francs d'alors (Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud, T. 3, p. 45). Mais, à la page 79 du même ouvrage, il est dit que la livre n'est pas égale au franc: 57 000 livres valent 80 000 francs de 1785, c'est-à-dire à peu près 114 000 francs actuels. On peut donc conclure que 1 franc ancien vaut 1,4 francs actuels et 1 livre correspond à 2 francs actuels. 1 louis aurait donc une valeur actuelle équivalente de fr 16,40 à fr 25.-, soit une moyenne approximative de fr 20.-. Cette indication ne prend de sens que si on la compare avec les prix d'alors: toujours selon la même source, on était un homme riche avec 80 000 francs soit 6400 à 7000 louis.

nous lasser de contempler toutes ces merveilles, et notre admiration étoit à son comble en les trouvant dans ces lieux isolés du reste du monde, dans d'âpres montagnes, et [en surcharge] dans des rochers où l'on croiroit ne devoir trouver que des ~~hommes~~ pâtres ignorans, grossiers et dépourvus de toute culture. Après avoir passé une bonne heure dans les divers ateliers de ces habiles opticiens, nous avons pris le chemin du Doubs. Dans ce court trajet notre complaisant aubergiste nous a fait ~~observer~~ voir un champ de pommes de terre cultivées à la manière de M. de Fellenberg<sup>97</sup>, c'est-à-dire en rangées régulières et distantes de quelques pouces les unes des autres. Ces pommes de terre étoient superbes et infiniment plus belles que<sup>98</sup> nous voyions tout à côté et qui avoient reçu la culture ordinaire.

p. 44

Selon les principes du propriétaire de ce champ il n'est pas à propos de partager les pommes de terre que l'on plante et il faut choisir pour cela celles qui ne sont ni très grosses ni très petites. —

Au bord du Doubs, nous avons trouvé un homme que l'on nous avoit conseillé de prendre pour nous conduire à la cataracte que forme cette rivière. Nous sommes donc entrés dans son bateau et nous ~~nous~~ avons commencé une petite navigation des plus délicieuse en suivant le cours de l'eau qui dans cette partie est à peine sensible quand les eaux ne sont pas tout [?] hautes. Rien de plus pittoresque et plus charman que les bords du Doubs. Cette eau tranquille coule doucement en longues sinuosités au milieu des rochers qui bordent ses rives et qui se réfléchissent dans le miroir de l'onde avec une netteté parfaite. Ces rochers sont partout couronnés et entourés de masses [?]

p. 45

de verdure qui achèvent d'embellir les tableaux divers [en surcharge] que l'on découvre presque à chaque coup de rame. L'Impératrice Joséphine qui l'année dernière visita ces contrées remarquables fut si enchantée de ces beaux sites qu'elle envoya peu de jours après son passage un habile peintre sur les bords du Doubs, avec ordre d'en dessiner les paysages qui l'avoient le plus frappée.

Avant d'avoir fini la moitié de ce charman trajet on débarque à ~~gauche~~ droite pour aller voir la grotte de Toffière dans laquelle on nous a dit que l'industriel Courvoisier avoit fait arranger une espèce de table de pierre pour régaler les amis qui le venoient voir au loin. On y entre de plain pied, et on voit une belle caverne bien éclairée par la lumière qui y pénètre par l'entrée, et remarquable par les teintes colorées des rochers qui en forment les parois. Au fond de la grotte s'ouvre une voûte peu élevée sous laquelle coule une source d'eau vive. Quand la rivière est basse on peut y faire une cinquantaine de pas sans se mouiller. De belles mousses assez rares tapissent l'entrée de la caverne.

p. 46

Les rochers qui voisinent cette grotte forment un bel écho que les voyageurs ne manquent guère de saluer. On quitte le [en surcharge] bateau sur la rive de France d'où il convient de voir la cascade au pied de laquelle on se rend par des sentiers assez difficiles. Toute la rivière se détache du roc et forme une belle chute d'environ 80 p. de hauteur. La grande abondance de ces eaux s'oppose à la vérité au développement [sic] de ces espèces de fusées de neige [?] que j'ai si souvent observées à d'autres chutes d'eau. Mais la nuée de vapeur qui les accompagne presque toujours, le vent impétueux

<sup>97</sup> Il s'agit probablement de Philipp Emmanuel Fellenberg, juriste bernois (1771–1884). Il créa, dans son domaine de Hofwil près de Münchbuchsee, diverses écoles, dont un institut d'agronomie qui eu un assez grand succès dans le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle et un institut pédagogique qui devint l'Etablissement public de formation des enseignants du canton de Berne.

<sup>98</sup> Gaudin a vraisemblablement oublié celles que.

qu'elles occasionnent et le bruit de leurs eaux tonnantes sont des effets que celle du Doubs présente dans toute leur beauté. Les parois de rochers ne sont pas fort remarquables; cependant la scène est embellie par 3 ruisseaux qui s'élancent à droite de la rivière du haut des rocs et qui se hâtent d'aller mêler leurs eaux à celle du Doubs.

Après nous être rafraîchis dans une auberge située

p. 47

sur les terres de N. à peu de distance du Saut du Doubs nous sommes partis pour les Planchettes où l'on se rend en 1 h 1/2 à 2 h. par un chemin très montueux et fort roide [en surcharge] mais le plus souvent pratiqué dans des bois qui répandent une ombre fort agréable. Dans ce trajet j'ai eu le plaisir de trouver quelques plantes rares et curieuses, telles que le ~~Ve~~ Sisymbre des sables<sup>99</sup> aux fleurs lilas semblables à celles du cresson des prés une belle Coronille à feuilles très-glauges<sup>100</sup> qui est particulière à cette partie de la Suisse etc. Le petit village paroissial des Planchettes est situé au haut d'une rampe très-élevée de près de 3/4 l. de hauteur au bas de laquelle le Doubs roule ses flots encore irrités de la chute qu'ils ont subie. Le climat est à peu près le même que celui des Brenets, et les plantes qui y croissent spontanément sont celles ~~qui~~ des Basses Alpes et des montagnes. On y trouve cependant un excellent gîte chez M. Abraham Droz chez qui nous avons été bien surpris de trouver un parterre très-bien fleuri et parfaitement entretenu où l'on voit plusieurs jolis cabinets de verdure

p. 48

un berceau, une serre d'hiver etc. Ce galant homme nous a parfaitement reçus; il s'est entretenu avec nous de ces fleurs qu'il aime passionnément [et] m'a demandé les noms de plusieurs plantes, et a su de nous tous les soins possible [sic]. Nous allons passer la nuit sous son toit hospitalier et demain de très-grand matin nous nous remettrons en route avec lui pour nous rendre à la Chaux de Fonds.

Dès les 3 h 1/2 nous étions en effet sur pied; nous avons regagné la pente longue et escarpée qui mène au Doubs ~~du côté du~~ vers le Nord et nous sommes redescendus vers cette belle rivière mais un peu plus du côté de l'Est que si nous avions voulu retourner ~~à~~ aux Brenets. Nous avons trouvé la rampe toute couverte de bois de sapins où régnoient une grande fraîcheur augmentée par une rosée ~~fort~~ si abondante qu'en arrivant au pied de la montagne nous étions fort mouillés et n'avions nullement à nous plaindre du chaud. On nous a donné

p. 49

une petite nacelle et 2 enfans de 12 à 13 ans pour nous conduire sur le Doubs à la Verrerie de la Grand'Combe qui est à environ une l. de distance de l'endroit où nous nous sommes embarqués. Ce trajet moins pittoresque à la vérité que celui des Brenets au saut du Doubs ne laisse pas d'être très-agréable et d'offrir quantité de beaux points de vue. Nous vîmes en chemin 2 îles dont l'une est ombragée par un joli [en surcharge] bouquet d'aunes et où l'on voyoit autrefois ~~à~~ une maison habitée qui communiquoit avec la rive gauche par un petit pont; l'autre connue sous le nom de la grande île m'a fortement intéressé lorsque l'on m'a appris que la fameuse *Fritillaria Meleagris*<sup>101</sup> y croissoit en quantité. Cette belle plante fleurit vers la fin de Mai ou au commencement de Juin; mais les faucheurs venoient d'en détruire tous les vestiges. Au reste nous avions

<sup>99</sup> Probablement le cardaminopsis de Borbas (*Cardaminopsis arenosa* (L.) Hayak ssp. *borbasii* (Zapal) Pawl.).

<sup>100</sup> Probablement *Coronilla vaginalis* Lam. à feuilles glaucescentes, un peu épaisses, et aimant les rocallles et les gazons pierreux calcaires.

<sup>101</sup> *Fritillaria meleagris* L., la fritillaire pintade, très belle espèce de la famille des Liliacées, à pétale en damier pourpre et blanc (rose). Actuellement très rare en Suisse.

passé la veille tout à côté de Goudeba<sup>102</sup> hameau dans les marais duquel elle a été observée depuis longtemps. Ce lieu célèbre chez les botanistes suisses est situé au pied septentrional [en surcharge] de la roche fendue que nous ~~distingu~~ reconnûmes parfaitement de ce côté-là.

p. 50

Tous les enfans du voisinage connoissent les belles Tulipes de Goudeba et ~~les~~ le petit garçon et la petite fille qui conduisoient notre barque nous dirent qu'on alloit souvent en cueillir ~~sur~~ à la grande île. J'ai bien regretté de n'être pas de cette fête; mais notre hôte m'a promis de ~~me~~ m'en envoyer cet automne une douzaine de bulbes<sup>103</sup> qui me dédommageront de cette privation. Il m'a dit avoir cultivé cette plante avec succès en la tenant dans un vase toujours très mouillé. Sur la rive droite il nous fit observer les masures d'une maison de pierre dont les murs latéraux étoient encore [en surcharge] presque intacts ~~au lieu~~ tandis que ~~celui~~ ceux du milieu étoient entièrement détruits, et il nous apprit que la chute d'un énorme bloc de rocher qui s'étoit détaché du haut de la paroi qui domine la ~~à~~ sommité de la rampe escarpée au pied de laquelle nous nous trouvions avoit ~~été~~ causé la destruction de cette cabane. Les bestiaux qui étoient dans l'écurie de l'un des bouts de la maison et un vieillards assis dans un fauteuil à l'autre extrémité

p. 51

n'avoient eu aucun mal; mais deux femmes qui étoient au milieu furent écrasées par le bloc destructeur qui a pris pied sur le bord du Doubs.

La verrerie de la Grand'Combe où nous avons débarqué est située sur la rive gauche du Doubs laquelle appartient toute entière à la France. Une petite croix arborée sur la cime d'un rocher annonce que l'on est entré dans un pays catholique. Depuis une quinzaine de jours on étoit occupé à reconstruire ou à réparer les fours de sorte que nous avons eu le chagrin de ne point voir faire de verre. Nous avons fait le tour du bâtiment qu'occupent les fours qui sont assez nombreux et fort grands [en surcharge], le propriétaire à bien voulu nous faire voir ses magasins où il n'y avoit rien de bien remarquable si ce n'est peut-être quelques grands vases tels qu'aiguières, cuvettes etc. Au sortir de là nous sommes allés chez le graveur qui est un vieux allemand fort adroit et qui paroît avoir assez de goût. Il avoit une quantité de jolies pièces prêtes à vendre, entr autres des verres à boire

p. 52

des huiliers, des salières etc dont quelques uns avec des dorures assez riches et d'autres simplement gravés. Comme nous nous ~~mîmes~~ sommes mis en frais pour quelques verres nous avons eu le plaisir de ~~à~~ voir graver nos ~~à~~ chiffres sur ceux que nous avions choisis. L'ouvrier s'assied devant un petit tour d'acier qui met en mouvement une tige de métal à l'extrémité de laquelle est fixée une rondelle de laiton dont les bords sont assez aigus. L'ouvrier tient la pièce en mains et l'approche de cette rondelle en la tournant à mesure que l'impression se fait sur le verre et qu'il veut former de nouveaux traits. Les lettres ~~ainsi~~ [en surcharge] initiales d'un nom quelconque sont bientôt gravées et il y ajoute le millésime et quelque petit ornement. Au reste les traits de l'écriture

<sup>102</sup> Selon FAVRE (1924), la fritillaire aurait été découverte aux Goudebas par Abraham Gagnebin (1707-1800) médecin à la Ferrière.

<sup>103</sup> Remarquons que les botanistes de l'époque n'étaient pas confrontés aux mêmes problèmes de disparition des espèces que maintenant ... ou qu'ils n'en avaient pas conscience, la mode alors était à la collection des plantes, à fin d'étude, et non à leur conservation dans leur biotope. (Voir toutefois la note 125, p. 41).

p. 53

sont le plus souvent lourds et mal assurés de sorte qu'ils ne répondent point à la délicatesse et à l'élégance du dessin.

En quittant cet atelier nous avons repassé le Doubs et pris congé de nos petits nautonniers qui s'en sont retournés dans leur cabane en remontant la rivière dont le cours paisible et lent n'offre pas de grands obstacles à surmonter. Cependant quand une barque est un peu chargée on est souvent obligé de la tirer à la corde. Quant à nous nous avons dit adieu à cette belle rivière dont les sites également pittoresques et variés sont singulièrement propres à charmer les amis d'une belle nature qui n'a rien emprunté de l'art, et qui est ornée de ses plus touchans attraits. On remonte assez péniblement la haute rampe que sur la rive droite

p. 54

forme l'encaissement du Doubs. Malgré la chaleur excessive qui avait succédé à la fraîcheur matinale mes deux compagnons de voyage gravissoient rapidement la montagne tandis que je cheminois à pas lent à côté de notre vieil hôte dont la conversation m'intéressoit singulièrement. Cet un homme fort religieux qui au déclin de ses ans mesure avec calme la longue carrière qu'il a tournée et qui ne s'effraie craint pas d'en voir bientôt le terme. Chemin faisant il m'entretenoit de sa vie passée, de ses plaisirs, de ses peines, des jardins qu'il cultive, de ses fleurs, des révolutions physiques et morales dont il a été témoin **et** et de ses espérances pour un meilleur avenir. Sa voix douce et son regard un peu mélancolique

p. 55

alloient au coeur. La vue d'un vieillard tel que celui-là rappelle à l'esprit une belle soirée d'automne qui a succédé à une journée nébuleuse lorsque les brouillards ont fait place à un ciel plus serein et que le soleil semble précipiter son cours au milieu des nuages dorés qui l'entourent pour se dérober à nos regards.

Cet intéressant montagnard m'apprit qu'il y avoit dans cette partie de l'état de N. un assez grand nombre d'anabaptistes de la Suisse allemande qui s'y sont retirés pour se soustraire aux lois qui dans leurs cantons respectifs **font** imposent à chaque citoyen l'obligation de porter les armes, de prêter des sermens quand ils y sont appelés par les Magistrats, de faire baptiser leurs enfans et de les soumettre à l'instruction religieuse des Pasteurs.

p. 56

La veille en arrivant aux Planchettes nous avions rencontré un homme de moyen âge occupé à faire ses foins avec **quat** 3-4 enfans de l'un et de l'autre sexe qui sembloient lui appartenir, et avec qui il parloit en allemand. Il se faisoit **distinguer** remarquer par une longue barbe qui revêtoit l'extrémité de son menton. C'étoit un anabaptiste et même un de ceux qui font les fonctions de Ministre. Cependant rien ne le **distinguoit** d'un simple paysan à l'exception de sa barbe et d'un air assez solemnel [sic] qui me frappa dès qu'il eut répondu à la question que je lui adressois pour savoir si nous étions sur le bon chemin. Il est père d'une nombreuse famille; mais j'ai été surpris d'apprendre que les aînés de ses enfans refusent d'embrasser la secte à laquelle il appartient et que ce cas n'est pas rare parmi les anabaptistes. Mon hôte a même rapporté que pour lors **l'éducation** l'instruction religieuse de ces enfans infidèles aux principes de leurs parens est extrêmement

p. 57

négligée. Il paroît même qu'ils n'assistent point aux catéchismes. J'ai oublié de prendre à cet égard des renseignemens chez les Pasteurs que j'ai vus dans le pays. Au reste M. Droz se plaignoit amèrement du relâchement des moeurs et même de l'oubli [en

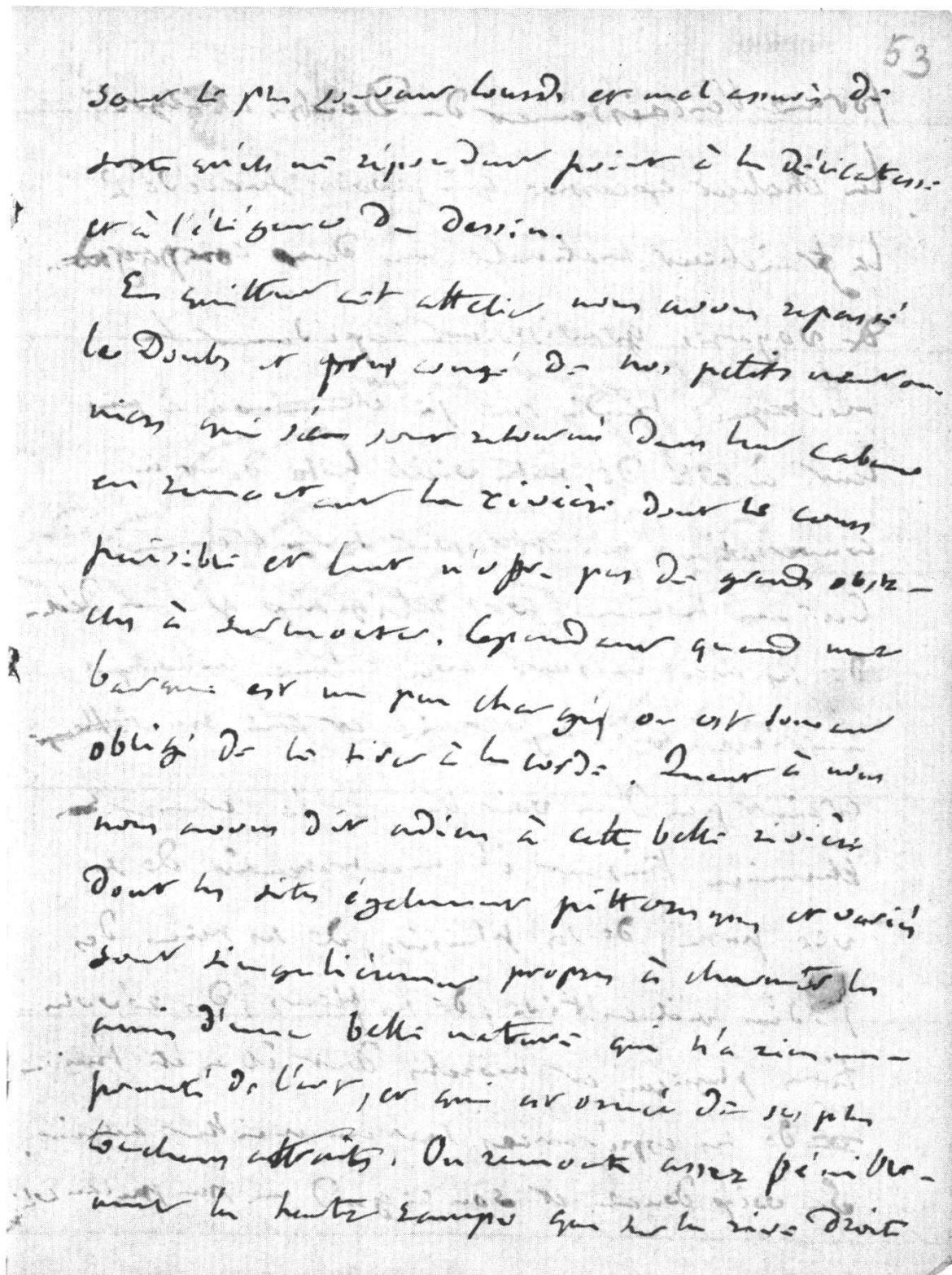


Figure 2.-La page 53 du manuscrit (grandeur nature).

surcharge] des principes conservateurs de toute morale. Il m'a assuré avoir entendu des jeunes gens déclarer ouvertement que l'amour filial n'est point un devoir; que les parens en donnant la vie à leurs enfans ne pensent qu'à eux-mêmes et que par conséquent les enfans ne leur ont aucune obligation. Voilà les merveilleuses maximes de quelques uns des philosophes du siècle dernier! et ces affreuses maximes ont \infecté non seulement les habitans des grandes villes; elles ont pénétré jusques dans les rochers de ces lieux solitaires où tout semble inviter l'homme à la méditation au recueillement, et à la piété ! Quelle énorme responsabilité pèse sur les auteurs de ces désolans systèmes qui sappent [sic] par le fondement tout ce qu'il y

p. 58

a de plus respectable et de plus utile dans les sociétés.

Parvenu au haut de la rampe boisée on n'a ne trouve plus que des plateaux légèrement inclinés et coupés ça et là de quelques collines pour se rendre à la Chaux de Fonds qui est à peu près à 2 l. de la verrerie. En chemin on nous a fait observer sur l'autre rive du Doubs qui comme j'ai déjà dit appartient à la France, divers villages assez considérables, tels que le Pissoux, la Grand'Combe et autres que l'on apperçoit au milieu des prairies et des champs ~~cultivés~~ que l'on cultive au milieu des rochers et des bois de sapins. Mais ~~elle~~ la vue que présente le magnifique village ou bourg de la Chaux de Fonds lorsqu'on le découvre pour la première fois un peu avant d'y arriver et d'un tout autre effet. Au milieu d'un grand nombre de grandes [en surcharge] maisons très-bien bâties [en surcharge] formant de belles et larges rues s'élève une superbe église et tous les environs sont ornés de belles campagnes et prodigieusement peuplés

p. 59

principalement le long du chemin du Locle qui offre une grande route magnifique et une suite presque [en surcharge] continue de bâtimens. En entrant à la Chaux de Fonds on apperçoit de toute part l'esprit d'industrie et de commerce auquel ce beau lieu doit tout ce qu'il a d'extraordinaire. Il n'y a pas de maison qui n'ait ses comptoirs, ses magazins [sic], ses ateliers ou ses boutiques. Même à l'auberge où nous avons logé j'ai vu l'enseigne d'un marchand, et dans la première chambre où l'on donnoit à manger ~~les~~ une grande quantité de marchandises étalées sur une longue table donnoient à cette dernière l'aspect d'un banc de foire. Indépendamment des manufactures d'horlogerie qui fournissent une bonne partie de l'Europe de bonnes et de mauvaises montres, de pendules et de garde-temps, indépendamment de ces ingénieux automates que l'on voyoit ci-devant chez MM. Droz père et fils et de quantité de pendules ornées de jeux d'orgues

p. 60

que l'on ~~voit~~ peut encore voir aujourd'hui dans les cabinets de divers artistes, une société établie à N. et à la Ch. d. F. pour l'encouragement des arts a dernièrement [en surcharge] dirigé les travaux des artistes de ce lieu de manière à réparer les pertes ~~qu'ils~~ ~~ont~~ qu'a éprouvées dans les derniers temps ~~à l'égard~~ la branche [en surcharge] de l'horlogerie, et les a engagés à fabriquer des instruments de mathématique, de géodésie et d'arpentage. J'ai eu l'occasion de voir un étui ~~qui~~ sorti de ces noelles [sic] fabriques et il [en surcharge] m'a paru très-beau et fort complet; il étoit enrichi de divers instrumens d'une invention moderne et dont l'usage me semble commode et avantageux. Le prix de cet étui étoit d'environ 5 louis. On en fabrique de plusieurs espèces dont la valeur varie selon la beauté du travail et le nombre des instrumens.

La Chaux de Fonds présente une population plus nombreuse que celle de la ville de N. On y compte 7000 habitans. ~~Cette~~ bourg est situé dans une des vallées dont j'ai parlé plus haut dont les collines sont ainsi que celles des autres couvertes de bois de sapins. Je ne ~~crois~~ me souviens pas d'y avoir vu d'arbres fruitiers.

p. 61

Une magnifique route ouverte depuis quelques années, construite selon les meilleurs principes et en plusieurs endroits percée ou taillée dans le roc mène de la Ch. de F. à Neuchâtel. Ci-devant le ~~route~~ chemin n'étoit bon que ~~jusqu'à~~ depuis Valangin jusqu'à la ville. Depuis La Chaux de Fonds jusqu'au village des Haut Geneveys qui est à peu près à moitié chemin je n'ai rien observé qui me parût digne d'attention. Mais on découvre de ce village une vue admirable sur le fertile et populeux Val de Ruz qui ~~compte~~ contient 24 villages; ~~dont 18 y~~ de cette station nous en avons compté 18 qui tous paroisoient assez considérables et dont un bon nombre avoient leurs églises. Toute cette belle vallée que l'oeil embrasse d'un seul regard à l'Est c'est-à-dire sur la gauche en descendant est couverte d'arbres fruitiers, de ~~belles~~ vertes prairies et de champs d'un bon rapport. Il est je crois difficile de trouver une contrée où l'on voie sur un si petit espace une aussi grande quantité de villages. [appel de note] J'ai reconnu avec plaisir les hautes [en surcharge] montagnes de Tête de Ranz au N. et de Chasseral à l'Est [en note de bas de page]. —Des ce [en surcharge] nombre et celui de Boudevilliers que l'on traverse avant d'arriver

p. 62

à Vallangin petite ville située sur le torrent du Seyon au bas du Val de Ruz dans un lieu [en surcharge] où les montagnes se rapprochent tellement qu'elles ne laissent que bien peu de place à la rivière pour sortir de la vallée. La ville n'a rien de bien curieux si ce n'est sa situation ~~au haut de~~ près de ces rochers extraordinaires et son vieux château perché sur un roc très-étroit et entouré de vieux bastions. En voyant ce long donjon si élevé et d'un aspect fort antique on se croiroit transporté au temps de la féodalité. Les anciens Comtes de Vallangin qui l'habitoint jadis étoient une branche cadette de ceux de Neuchâtel. — Avant d' ~~entrer~~ dans la ville on ~~ap~~ voit à droite une ~~maison de~~ campagne où l'on distingue plusieurs bâtimens fort simples mais de ~~fort~~ très-bon goût. C'est là que M. de Portalès passe une partie de ses étés.

La belle route qu'on a percée dans la gorge de rochers qui termine le Val de Ruz a été

p. 63

construit [sic] des deniers de M. de Pury<sup>104</sup>. Au sortir de la gorge on se trouve à Pierre-à-bot où l'on trouve de jolies allées d'arbres et une vue agréable sur le lac de Neuchâtel dont on est plus qu'à environ 1/2 lieue. Le chemin qui menoit ci-devant en ville de ce côté-là étoit horrible, formant une pente très-roide quoique coupée en zigzag mais très-grossièrement pavée. La ville se présente agréablement du haut de ces rampes. On y distingue une vieille tour fort élevée ~~qui~~ dont les habitans attribuent la construction à Jules César le château et l'église; ~~qui~~ tous ces bâtimens sont dans ~~la~~ partie ~~la~~ plus haute. ~~La ville de~~ Neuchâtel paroît moins considérable que Lausanne et on n'y compte guère que 5000 habitans. J'y ai trouvé beaucoup de belles maisons; mais en général les rues ne sont ni bien larges, ni tirées au cordeau; quelques unes offrent une pente fort roide et comme à Lausanne il y a de grands escaliers au moyen desquels les diverses parties de la ville communiquent entre elles.

p. 64

J'ai eu l'extrême déplaisir de ne trouver en ville ni le jeune Borel, un de mes élèves les plus chéris qui ~~ne~~ n'y est arrivé que le soir du jour que j'ai été obligé d'en repartir, ni M. de Chaillet avec qui j'entretiens depuis longtemps une correspondance de botanique fort

<sup>104</sup> David de Pury (Neuchâtel 1709–Lisbonne 1786). (A noter que le socle de son monument porte le nom de Purry). Commerçant d'origine neuchâteloise, il fit fortune à Lisbonne et offrit d'importantes sommes à la ville de Neuchâtel, tout d'abord anonymement, avant de lui léguer ses biens.

instructive pour moi et qui se trouvoit alors dans une montagne située à peu de distance de la Brévine; c'est à dire dans la partie la plus élevée de la principauté; car c'est là que le thermomètre de Réaumur [en surcharge] a marqué 30 degrés au dessous de glace pendant ~~les~~ un des derniers hivers. Dans la plupart des instrumens qu'on y a observés le mercure étoit entièrement ~~descendu~~ rentré dans la boule. Pour en revenir à M. de Chaillet on peut juger ~~à~~ combien j'ai été fâché d'apprendre que j'avois passé sans m'en douter à 1/4 de l. de l'endroit où il étoit. La réception vraiment fraternelle du savant et respectable Pasteur Berthoud<sup>105</sup> m'a dédommagé

p. 65

de ces deux mécomptes dont j'avois le désagréable pressentiment. On ne sauroit rien imaginer de plus cordial et de plus obligeant que la manière dont cet excellent homme m'a accueilli. Non seulement il m'a forcé de dîner ~~avec lui~~ dans la maison; sachant ayant appris que j'avois amené ~~avec moi~~ deux jeunes gens il les a ~~fait~~ envoyé chercher à l'auberge et les a fait fait [sic] souper avec moi chez lui. Enfin il nous a conduits partout avec la plus grande complaisance. Nous avons d'abord vu la bibliothèque de la compagnie des Pasteurs qui contient environ 10000 volumes et qui est ouverte au public. On y voit de fort beaux ouvrages; mais il n'existe pas encore de catalogue complet. M. de Meuron<sup>106</sup> Colonel au service de la compagnie des Indes orientales en Hollande a donné à cette bibliothèque différentes ~~curiosités~~ objets curieux venus des Indes et de la Chine. M. ~~Cha~~ Berthoud qui en est le bibliothécaire [en surcharge] m'a fait voir une espèce de couteau de cuivre ou de bronze qui a été trouvé sous ~~terre~~ des bancs de pierre calcaire à une

p. 66

grande profondeur au-dessous du sol et que l'on croit être un monument antérieur à toutes les époques de l'histoire du genre humain; mais c'est une fait selon moi bien douteux et qui ne s'accorde nullement avec les observations des géologues qui paroissent n'avoir observé jusqu'ici aucun vestige de l'art humain qui ne fût d'une date bien plus récente. - Indépendamment de cette bibliothèque la ville de N. en a fondé depuis peu [en surcharge] une seconde qui déjà est ~~tout~~ à peu près aussi considérable que la première et qui est également accessible au public. Le temps ne nous a pas permis de la visiter. L'église que nous avons été ~~voit~~ voir est un bâtiment gothique d'une assez belle structure. J'y ai observé le monument sépulcral que le Comte Louis de N. fit ériger aux Princes de sa famille laquelle s'éteignit en 1373 dans sa personne<sup>107</sup>. Ce monument qui a 15 p. de hauteur sur une vingtaine de

p. 67

pieds de largeur offre une espèce de niche assez profonde dans un des murs de l'église. On y voit les statues de 9 Chevaliers, et de 4 Comtesses. Ces statues ne [en surcharge] sont ~~de~~ pas de grandeur naturelle; elles sont de grès et d'une sculpture un peu grossière.

<sup>105</sup> Frédéric Berthoud, pasteur, sous-bibliothécaire (1806-1812), puis bibliothécaire (1812-1818) à la Bibliothèque de la Société des Pasteurs et Ministres neuchâtelois (AUBERT 1919, p. XIII et XIV).

<sup>106</sup> Charles-Daniel de Meuron (1738-1806). Colonel au service de la compagnie Hollandaise des Indes orientales, puis général major au service de l'Angleterre. Quelques uns de ces objets sont exposés au Musée d'Ethnographie de Neuchâtel dans le «Cabinet de Meuron» et une autre partie de la collection dont il est fait mention est à l'origine du Musée d'Histoire naturelle de la même ville (DUFOUR et HAENNI 1985).

<sup>107</sup> L'achèvement du monument date de 1372, soit une année avant la mort de Louis. Des statues ont été ajoutées postérieurement, notamment celle de Conrad de Fribourg (1424-1425) et de Rodolphe de Hochberg (1487). Le monument subit des dégâts à la réforme, puis de nouvelles mutilations en 1831. Il fut restauré en 1840. (COURVOISIER 1955, p. 109 et sq.)

Cependant les figures ~~sont fort~~ ne manquent point d'expression, et offrent des traits variés et agréables<sup>108</sup>. Cependant [en surcharge] tous les personnages de ces groupes [sic] ont les mains appliquées l'une contre l'autre et les yeux élevés vers le ciel. A tout prendre c'est un monument fort curieux du 14ème siècle. La salle où se rassemble la compagnie des Pasteurs est ornée des portraits de différens Princes de la maison de Brandebourg tels que le premier Roi et le père du grand Frédéric. On y remarque aussi ~~et~~ ceux du pieux et respectable Osterwald<sup>109</sup> et du Réformateur Farel dont la physionomie pleine d'énergie et d'un feu sauvage feroit un beau contraste avec celle de son antagoniste Erasme. Jamais on ne

p. 68

vit deux hommes qui fussent plus naturellement disposés à se détester, ~~qui~~ et qui se soient livrés avec plus de franchise à ce penchant antipathique.

Le superbe hôpital fondé il y a peu d'années des charités de M. de Portalets<sup>110</sup> nous appeloit. Il est situé à environ 10 minutes de la ville du côté de Bienne. On s'y rend en passant près du lac [en surcharge] par d'agréables promenades dont quelques unes ont été établies dans ces derniers temps. Car toutes les années on applique une certaine somme à l'embellissement de la ville, conformément au testament de M. de Pury.

L'hôpital est un bâtiment de la plus noble simplicité. On y entre par une belle cour, et par de superbes escaliers. Un grand ~~est~~ large corridor règne tout le long de l'édifice et sert de dégagement à toutes les chambres. La salle où nous avons été introduits est vaste et très bien aérée; elle étoit occupée par quatorze malades dont quelques uns encore très-incommodes

p. 69

d'autres déjà ~~très~~ assez avancés dans leur guérison et quelques autres en pleine convalescence. Un médecin chirurgien françois ~~et~~ qu'on dit très-habile prend soin de tous ces malades; nous en [en surcharge] avons vu plusieurs sur lesquels il avoit déjà fait de très-belles cures. Trois ou quatre soeurs grises dont une seulement est d'un certain âge desservent l'établissement. Elles ont un air de santé, ~~et~~ de gaieté et de bonheur qui m'a frappé au premier coup d'oeil, et l'on dit qu'elles s'acquittent avec un zèle admirable [en surcharge] de leurs pieuses et touchantes fonctions. Leur costume gris est de la plus grande simplicité et on ne les distingue des domestiques de la maison qu'au grand voile blanc qu'elles portent sur leur tête quoique de manière à ne point cacher leur visage. Un chapelain catholique et un caissier avec son teneur de livres sont également attachés à cet admirable hôpital. Chaque malade a son lit à part avec des rideaux, le tout de la plus grande

p. 70

proprieté; pour l'entretenir plus sûrement le fer y a été substitué au bois. On y compte 33 ou 34 malades indépendamment de quelques personnes qui s'y mettent en pension pour

<sup>108</sup> Selon COURVOISIER (1955) «les visages ne sont pas différenciés et visent avant tous à la sérénité». La différence entre ces deux appréciations trouve-t-elle son origine dans la restauration de 1840?

<sup>109</sup> J.-F. Osterwald (1663-1747). Pasteur neuchâtelois, auteur de plusieurs ouvrages de morale et d'une version de la bible encore utilisée.

<sup>110</sup> Le 14 janvier 1808, Jacques-Louis de Pourtalès fait don de 600'000 francs pour un «azile ouvert au pauvre lorsqu'il est accablé par la maladie ou par quelqu'accident». Les plans furent dessinés par l'architecte bernois L. S. Stürler. La première pierre fut posée le 22 juin 1808 et la construction, surveillée par Louis de Pourtalès, fut rapide puisque l'hôpital s'ouvrit le 20 août 1811. Le passage des soldats alliés pendant l'hiver 1813-1814, rendit nécessaire la désinfection des locaux et leur réfection (COURVOISIER 1955, p. 209-210).

profiter de l'excellent traitement qu'on peut y recevoir. Une pharmacie particulière et placée aux [sic] rez-de-chaussée du bâtiment [en surcharge] fournit les remèdes ~~nécessaires~~ dont on a besoin dans la maison. Nous avons aussi vu la chapelle de l'hôpital dans laquelle il y a une chaire et un autel à l'usage des catholiques<sup>111</sup> qui y vont fréquemment faire leur prière lorsque leur état leur permet de changer de place. Les proposans [?] de la ville viennent y prêcher aussi [en surcharge] fréquemment ~~par~~ pour les Protestans. Tel est le bel usage que l'on a fait des 600000 Francs ~~qui y ont~~ été ~~respé~~ [?] consacrés pour le soulagement de l'humanité souffrante par le respectable Portaës. A cette première donation il en a ajouté depuis peu une seconde de 150000 fr. et MM. ses fils paroissent très-disposés à augmenter encore

p. 71

considérablement la dotation de cet hôpital. On n'y reçoit que des malades dont l'état offre quelques chances de guérison, et le plus souvent les enfants au dessous de 15 ou 16 ans n'y sont point admis. Tout l'ensemble de cette superbe institution à [sic] quelque chose de majestueux et d'un sublime qui pénètre l'ame [sic] et inspire les sentimens les plus doux et les plus relevés.

Indépendamment de cet hôpital consacré exclusivement aux habitans des campagnes de la Principauté, les bourgeois de la ville en ont un qui n'est pas moins bien entretenu et dans lequel on ~~retient~~ reçoit non seulement les malades, mais encore les personnes âgées ou infirmes à qui leur ~~manque~~ pauvreté ne permet pas de suppléer à l'impossibilité où ils sont de travailler pour vivre. Tout le 2<sup>d</sup> étage de l'hôpital leur est réservé. Ce bâtiment est situé dans la proximité de l'hôtel de ville ainsi que la maison des orphelins autre institution qui est également sur le meilleur pied. On y élève une quarantaine d'enfants qui y sont

p. 72

reçus à l'âge de 10 à 11 ans et qui n'en sortent qu'après avoir été admis à la communion et pour apprendre un métier aux frais ~~de la caisse~~ de la maison qui a servi de refuge à leur première jeunesse. S'il y avoit un reproche à faire à cet établissement c'est que les orphelins ~~qui y vivent~~ s'y trouvent si bien que dans la suite de leur carrière ils ont trop souvent l'occasion de regretter les soins et le bonheur dont ils ~~y jouissent~~ ont joui dans cette maison charitable, qui a été bâtie des dons de M. de Pury ainsi que l'hôpital et l'hôtel de ville<sup>112</sup>. Ce dernier est incontestablement un des plus beaux morceaux d'architecture qu'il y ait en Suisse; il est remarquable par la belle colonnade dont sa façade est ornée; les colonnes dont elle est composée sont très-épaisses et d'une grande élévation quoiqu'elles ne reposent

p. 73

pas sur le sol; mais sur une large [en surcharge] saillie pratiquée dans le mur à la hauteur de 15 à 20 p. de terre. ~~La~~ Cette partie du mur qui soutient les colonnes est bâtie en pierres de tailles d'un grès très-foncé dont la couleur et l'apparence brute contrastent d'une manière très frappante avec le reste de l'édifice. Au rez de chaussée qui est soutenu par des pilastres on a élevé un monument assez simple [en surcharge] à la mémoire de M. de Pury. Ce n'est autre chose que le buste de ce citoyen estimable sculpté en marbre blanc et placé sur un pied d'estal assez élevé<sup>113</sup>. Je n'ai vu ce

<sup>111</sup> Le culte catholique, redevenu public lors de l'occupation française en 1806, disposa d'un local à l'Hôpital de Poutalès dès 1811 (COURVOISIER 1955, p. 10).

<sup>112</sup> Les plans de ce bâtiment ont été dressés par P. A. Paris, architecte de Louis XVI, mais ont été modifiés au cours de la construction par les entrepreneurs A. H. et J. L. Reymond. La pose de la première pierre eut lieu le 3 juillet 1784 et l'inauguration le 13 septembre 1790 (COURVOISIER 1955, p. 165-166).

<sup>113</sup> Ce buste fut exécuté en 1805 par le sculpteur français Aubert Parent, né à Cambrai en 1753. Sa présentation a été modifiée en 1842 (COURVOISIER 1955, p. 175-176).

monument qu'à la tombée de la nuit; mais ~~j'ai été~~ je suis demeuré convaincu que la place qui lui a été consacrée est fort mal choisie et qu'il ~~sera~~ doit être loin de produire l'effet qu'on pourroit en attendre. L'escalier très-large et fort beau m'a rappelé celui du palais des rois de Sardaigne à Turin<sup>114</sup> quoique les dimensions de ce dernier soient bien plus vastes. —Les salles de l'hôtel de ville

p. 74

sont spacieuses et fort bien meublées. On y voyoit ci-devant les portraits de plusieurs Souverains de la maison de Brandenbourg [sic] supérieurement peints. Ces beaux tableaux ont été mis de côté, et je n'ai pu les voir ~~parce qu'il était trop tard.~~

Avant de rentrer en ville lorsqu'on vient de l'hôpital de M. de Portalès on monte ~~par~~ une pente un peu roide mais courte pour se rendre à la Rochette belle maison de campagne appartenant à M. le Cap. de Meuron<sup>115</sup> vieillard respectable qui fait ses délices de la culture des superbes jardins et des superbes serres dont cette habitation est ornée. Le bâtiment est d'une belle architecture, vaste et d'un style grandiose. Aussi a-t-il coûté tant d'argent que celui qui l'a fait construire s'y est ruiné. La terrasse de cette maison de campagne est remarquable par la beauté et l'étendue de

p. 75

la vue qu'elle présente; le lac et ses rives riantes et bien peuplées la colline du Vully à l'Est et celles qui en font le prolongement dans le C. de Fribourg en face et à l'Ouest où elles se confondent avec celles du C. de Vaud, et derrière ce rideau verdoyant les innombrables pics et les croupes majestueuses de la chaîne des Alpes depuis les Cantons d'Ury et d'Unterwald jusques aux confins du Dauphiné, tels sont les principaux objets qu'embrassent les regards de l'observateur placé sur cette terrasse. La grande distance de ces hautes montagnes les fait paraître peu élevées; mais elle n'en efface nullement les formes variées et pittoresques. On y distingue aisément les principales sommités ~~dans cette majestueuse chaîne~~ qui [en surcharge] pour la plupart sont [en surcharge] couvertes de neiges et de glaces éternelles. Nous eûmes le malheur de ne jouir que très-imparfaitement de ce coup d'œil magnifiques. Nous nous étions rendus sur cette terrasse au moment où le soleil alloit se coucher. Mais les sombres [en surcharge] nuées qu'amassoit

p. 76

un orage qui se formoit à l'Ouest nous déroboient les derniers rayons de cet astre et obscurcissoient toute la chaîne des Alpes que nous aurions vue dans sa plus grande splendeur sans cette circonstance défavorable; car toutes les sommités se détachoient parfaitement de la voûte céleste, étant entièrement dégagées de nuages.

En rentrant en ville on voit sur un tertre peu élevé un superbe ~~hôtel~~ bâtiment ornés de terrasses et de jardins. ~~Cette maison~~ hôtel qui appartenloit autrefois à M. du Peyrou<sup>116</sup> si avantageusement [en surcharge] connu des amis de J. J. Rousseau a été acheté

<sup>114</sup> Gaudin fit en 1810 un voyage dans le nord de l'Italie (voir sa biographie au chapitre 2.1).

<sup>115</sup> La Rochette fut acquise en 1801 par le général Charles-Daniel de Meuron qui entreprit de grandes et onéreuses transformations. En 1806, elle fut héritée par son frère (COURVOISIER 1955, p. 406-407).

<sup>116</sup> Dans ses Confessions, livre douzième (1762-1765), Rousseau rapporte qu'il fit la connaissance de Pierre-Alexandre du Peyrou chez le colonel de Pury, et en dresse un portrait. P. A. du Peyrou entreprit, avec l'éditeur Moulou, une publication des Œuvres de Rousseau à la mort de ce dernier.

dernièrement par le Prince Alexandre<sup>117</sup>. Les Neuchâtelois regrettent qu'il que les circonstances ne lui aient pas permis d'en venir prendre possession, ni même de le visiter depuis qu'il est devenu leur souverain [en surcharge].

Le château des anciens Princes de Neuchâtel dans lequel se rassemblent les Etats de la Principauté est situé sur une colline à l'Ouest qui domine le reste de la ville; c'est un vieux bâtiment fort bien conservé d'où l'on jouit d'une fort belle vue. Du reste il n'offre rien de fort remarquable.

p. 77

Je ne quitterai point N. sans dire un mot des habitans de ses montagnes; ce peuple industrieux mérite toute l'attention de l'observateur qui aime à voir jusqu'à quelle hauteur l'homme est capable de s'élever par ses propres forces lorsqu'il se trouve placé dans des circonstances qui n'opposent pas des obstacles insurmontables [sic] aux développements de ses facultés. Je ne sais s'il existe quelque autre part dans le monde une peuplade chez laquelle on rencontre autant de talents, d'habileté, d'industrie et de ressources et cela dans des contrées aussi sauvages et aussi isolées. Chaque pas que l'on fait dans ces singulières montagnes augmente l'étonnement et l'admiration dont on est saisi à la vue de tant de belles choses; et l'on en est d'autant plus surpris que l'écorce de ces hommes instruits et souvent pleins de génie est généralement assez grossière. La plupart ont un accent traînant et lourd qui semble incompatible avec une certaine vivacité d'esprit et qui provient de l'espèce de patois françois qu'ils parlent entre eux. Ce

p. 78

patois est un des plus singuliers langages que j'aie jamais entendu parler. Il offre une sorte de chant fortement accentué et qui le plus souvent se parle d'un ton de voix très élevé. Je n'en pouvois pas comprendre une syllabe non plus que mes compagnons de voyage quoique nous entendions passablement celui de nos contrées qui n'en diffère du neuchâtelois que comme dialecte d'un seul et même idiome. Au surplus tout le monde sait le françois et j'ai remarqué que même dans les plus petits hameaux les enfans ne [en surcharge] parlent point patois entre eux de sorte qu'il est probable que ce jargon finira par disparaître de ces ~~entre~~ vallées. L'accent des habitants de la ville et des bords du lac est à peu près le même que celui des gens du pays de Vaud. —J'ai été partout très-content des prix des aubergistes et des autres personnes à qui j'ai eu affaire dans mon petit voyage ce qui est d'autant plus remarquable que le pays est visité par une grande quantité

p. 79

de voyageurs, que les vivres y sont très-chers vu l'infertilité du sol et l'appréciation du climat, et que presque tous les habitans s'adonnent à quelque branche d'industrie ou de commerce, et [en surcharge] qu'en conséquence il y a beaucoup d'argent en circulation. Ils sont extrêmement honnêtes et affables avec tout le monde, s'empressant à rendre service aux étrangers, et leur ~~donnant tous~~ procurant de fort bonne gracie [sic] toute sorte de renseignements sur les chemins et sur les curiosités du pays. —On trouve partout des gens disposés à rendre service et qui ensuite [en surcharge] ont l'air satisfait des petites rétributions qu'on leur donne. Toutes ces bonnes qualités m'ont fait prendre une excellente idée des montagnards neuchâtelois, et j'ai eu tant de plaisir ~~dans la voyage~~

---

<sup>117</sup> Selon COURVOISIER (1955, p. 355), le palais du Peyrou, construit de 1764 à 1767 env. sur les plans de l'architecte bernois Erasme Ritter, aurait été offert au maréchal d'Empire Alexandre Berthier pour en faire son palais. Les pourparlers auraient duré jusqu'à ce que la débâcle napoléonienne active les choses: par décret du 19 octobre 1813, l'hôtel fut acquis par le prince.

~~petite~~ [en surcharge] ~~course que j'ai faite~~ en parcourant leurs intéressantes vallées que je me fais d'avance une fête du projet d'y retourner quelque jour.

Les vêtemens m'ont en général paru assez simples quoique moins grossiers que ceux des autres habitans

p. 80

des campagnes. ~~En revanche ils sont très curieux~~ Les dimanches ~~ils~~ les montagnards neuchâtelois sont mis avec beaucoup de propreté et avec autant de recherche que ~~dans~~<sup>1</sup> les habitans des classes moyennes des villes. Cette observation fut une de celles que j'eus l'occasion de faire dans les premiers hameaux où j'entrai en quittant notre Canton. Les maisons de la partie occidentale du pays sont pour la plupart d'une grandeur extraordinaire, ~~ayant le toit~~ étant très élevées et ayant [en surcharge] une grande largeur du côté ~~de~~ où le ~~haut~~ [?] toit ne descend pas le long des parois extérieures. Elles n'ont le plus souvent [en surcharge] qu'un étage et tout le reste du bâtiment ~~est~~ se compose de greniers qui doivent être immenses. Toute la partie supérieure de ces bâtimens est bâtie en ~~planches et bois~~; le ~~bas seul~~ reste seul est de maçonnerie. Depuis Au delà de la Brévine ce genre d'architecture change et les maisons toujours fort grandes ~~proviennent~~ offrent une construction moins singulière. Aux Brenets elles sont généralement petites et plusieurs

p. 81

sont entièrement en bois; il en est de même de celles du village des Planchettes. Quant à celles du Locle et de la Chaux de Fonds et de Neuchâtel même [en surcharge] j'ai déjà eu l'occasion d'en parler. J'ajouterai seulement que celles des villages du Val de Ruz que j'ai eu l'occasion de voir se rapprochent du ~~la~~ genre de construction usité dans notre Canton; ~~il en est de même~~ celles des villages du bord du lac en diffèrent encore moins; les cadres des portes et des fenêtres sont communément [en surcharge] composés de ~~ee~~ ~~g~~ cette espèce de grès jaune dont on trouve ~~aussi~~ [?] des bancs si étendus depuis Lassara [sic] jusqu'au delà de Neuchâtel. Les particuliers qui n'ont pas le moyen de faire entrer la pierre de taille dans la construction de ces cadres ont coutume de la remplacer en les teignant en jaune. Une société ~~d'assurance~~ qui a adopté à peu près le même système que notre Gouvernement a assuré toutes les maisons dont les propriétaires ont consenti à payer la petite finance nécessaires pour couvrir les frais de l'établissement et dédommager ceux ~~dont~~ qui ont souffert quelque incendie; à ce que j'ai cru

p. 82

entendre ce dédommagement n'est pas complet et les conditions de l'assurance sont moins avantageuses pour ceux qui y prennent part qu'elles ne le sont chez nous. Au reste chacun est libre de ne [en surcharge] faire assurer sa maison ~~ou de~~ qu'autant qu'il le juge à propos; mais il n'y a qu'un très-petit nombre de bâtimens qui ne jouisse du bénéfice de l'assurance. Un grand A ~~écrit en blanc sur~~ blanc tracé dans un carré rouge sur la porte de la maison avec ~~le~~ son numéro annonce ~~qu'on l'a mise à~~ qu'elle est assurée.

Sur le chemin de Neuchâtel à Grandson nous avons d'abord trouvé le village de Serrières où l'on a construit un pont magnifique et très large d'une seule arche<sup>118</sup> sur la

<sup>118</sup> Par décret du 18 janvier 1807, le maréchal Berthier autorise la construction d'un pont sur la Serrière. La première pierre est posée le 8 décembre 1807 et l'ouvrage fut achevé en 1810. Exécuté en pierre de taille, il a une longueur totale de 59,5 m, une largeur de 9,6 m et une hauteur maximale de 19 m. Il est formé d'une seule arche de 20 m d'ouverture (COURVOISIER 1963, p. 5). Complètement entouré de hauts bâtimens, il n'est aujourd'hui plus guère visible. Il se signale toutefois à l'attention du passant par une pierre, encastrée dans son parapet amont, portant l'inscription: «quatuor viri/civitatis neocomensis/extrui curaverunt / an: dom: mdcccvi».

rivière de même nom qui fait jouer des moulins de papeteries et des usines de fer et de cuivre. Ensuite on passe à Auvernier et à Colombier où le Lord-Maréchau [?] Keith<sup>119</sup> l'ami du grand Frédéric et le protecteur de J. J. Rousseau faisoit ordinairement

p. 83

résidence lorsqu'il étoit Gouverneur de Neuchâtel. Ce village offre de beaux points de vue et de superbes ~~point~~ allées qui vont jusqu'au bord du lac. Ces allées fort antiques ont été plantées par les habitans du village à la réquisition de Henri II, Duc d'Orléans et Prince de Neuchâtel qui consentit à les délivrer d'une ~~au~~ cautionnement lequel auroit entièrement ruiné leur commerce ~~s'il ne~~ si ce Seigneur ne les en eût tenus quittes<sup>120</sup>. Le grand chemin passe également par la petite ville de Boudri située au pied de la montagne de même nom; un peu [en surcharge] plus à l'Est on voit la montagne de la Tourne séparée de la première par une lacune fort remarquable<sup>121</sup>. Selon le Dr. Ebel ~~cette lacune~~ déchirement auroit été formé par une grande débâcle dont les courans venus des environs du Grimsel sur les confins du C. de Berne et du Valais auroient traversé tout le pays intermédiaire et fini par briser la barrière que dut [en surcharge] leur opposer la chaîne du Jura sur le point où ils la rencontrèrent. M. le Pasteur Berthoud à qui j'ai

p. 84

parlé de cette hypothèse m'a assuré qu'elle lui paroisoit dépourvue de tout fondement et que s'il falloit attribuer la distance des montagnes de Boudry et de la Tourne à des courans destructeurs venus du sein des hautes Alpes ce qui est loin d'être démontré, il ~~est~~ seroit beaucoup plus plausible de supposer que ces courans sont sortis des Alpes d'Aigle que l'on a justement en face et qui sont bien plus voisines de ces montagnes que ne l'est la chaîne du Grimsel. Il m'apprit aussi que le célèbre géologue de Buch<sup>122</sup> que ~~j'avois~~ ai rencontré il y a quelques années chez les Thomas à Bex, avoit trouvé dans les Alpes d'Aigle [en surcharge] tous les analogues des granits épars sur le Jura dans le pays de Neuchâtel, et [en surcharge] qu'il lui en avoit montré la collection à laquelle étoit jointe celle des échantillons neuchâtelois. M. Berthoud ajoutoit que la ressemblance étoit parfaite et que sans les étiquettes qui désignoient le lieu où chaque pièce avoit été trouvée il eût été

p. 85

impossible de croire qu'elles ne fussent provenues des mêmes rochers. —Non meum est

<sup>119</sup> George Keith (1685–1778). Gouverneur de Neuchâtel, résidant à Colombier. Rousseau (*Les Confessions*, livre douzième), alors habitant à Môtiers, rapporte comment il fit sa connaissance et quels furent leurs rapports: «[...] c'est de lui que me viennent mes derniers souvenirs heureux [...]», ajoute-t-il.

<sup>120</sup> Au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, Colombier et des villages avoisinants, pour avoir cautionné des trésoriers généraux morts en laissant d'énormes dettes, doivent des sommes considérables au souverain. En août 1657, Henri II d'Orléans-Longueville renonce au remboursement de cette dette à la condition que les gens de Colombier plantent et mettent en état les allées qu'il voulait créer dans le domaine du château et le long du lac. En 1658, sous la direction du jardinier d'Henri II, cinq allées furent plantées de tilleuls, ormes, frênes, chênes et peupliers. Avant 1660, 800 plants durent être renouvelés (COURVOISIER 1963, p. 280).

<sup>121</sup> La «Trouée de Bourgogne».

<sup>122</sup> Léopold von Buch, géologue allemand, familier de «l'Académie du Dévens» (cf COSANDEY 1942, p. 21) reprenant les idées de H.-B. de Saussure attribua à un formidable courant d'eau le déplacement des blocs de granit d'origine alpine jusque sur le flancs du Jura. «[...] cependant diverses circonstances le font douter que la force de l'eau ait pu produire à elle seule le grand phénomène qui nous occupe.» (DE CHARPENTIER 1841, p. 195).

tantas componere lites. Il ne m'appartient pas d'avoir une opinion sur ce point litigieux; mais [en surcharge] il seroit à souhaiter que M. de Buch publiât ses observations géologiques sur nos Alpes; elles pourroient jeter un grand jour sur plusieurs opinions qui ont été mises en avant trop à la légère.

Non loin de Boudri est situé le village de Cortaillod fameux pour les excellens vins rouges ~~qui~~ que produit son territoire. Au reste j'ai appris à Neuchâtel que les environs de la ville en rapportent de plus d'une espèce qui ne le cèdent en rien à celui de Cortaillod.

En chemin on observe les châteaux de Gorgier et de Vaumarcus ainsi que la superbe campagne de Lalance qui appartient à un des fils de M. Portalès. Cette belle demeure a remplacé l'ancienne chartreuse de même nom devenue célèbre dans l'histoire de la Suisse lors de la bataille de Grandson. C'est là que le Gouvernement du C. de Vaud fait ouvrir à grands<sup>123</sup>

p. 86

une nouvelle route qui sera beaucoup plus commode que l'ancienne. Cette dernière est fort ~~difficile~~ mauvaise et offre des pentes très-roides au lieu que celle que l'on construit dans ce moment sera très-unies et bien soignée. L'entrepreneur de ce beau travail est le même ingénieur à qui l'on doit plusieurs des ~~belles~~ superbes routes que j'ai admirées dans les montagnes de N. On m'a dit que M. Portalès lui paye pour sa part une centaine de louis en considération des avantages ~~qui il retire~~ qui résulteroient pour sa campagne du plan fourni par lui.

Nous nous sommes arrêtés à Concise qui si je ne me trompe est le premier village du Canton de Vaud du côté de Neuchâtel. On y trouve une fort bonne auberge où les habitans de N. et d'Yverdun viennent souvent faire des parties de plaisir. — Ce lieu est remarquable par sa belle verdure et sa situation champêtre.

Les collines que l'on apperçoit au ~~midi~~ Sud du lac dans le voisinage d'Yverdun offrent de charmans point [sic] de

p. 87

vue et rappellent à l'esprit le coteau de Cologny. En approchant de Grandson les perspectives deviennent de plus en plus belles. Nous avons reconnu avec plaisir la montagne du Suchet dont la hauteur et l'heureuse position nous ont bien fait regretter de n'avoir pas trouvé un moment plus favorable pour ~~y monter~~ en faire l'ascension. Le beau pavot cornu (*Chelidonium Glaucium*)<sup>124</sup> des tuilleries de Grandson commence à ~~devenir~~ devenir rare; je crains bien que les botanistes de l'institut Pestalozzi ne finissent par l'extirper<sup>125</sup>. Nous n'en avons apperçu que 3 pieds. Heureusement que cette belle plante que j'ai cueillie il y a 2 ans et 1/2 au port de Gênes se trouve ~~encore au~~ dans un autre lieu des bords du lac de N. je veux dire à l'extrémité des allées de Colombier.

Nous avons fait un petit dîner à Yverdun où je n'ai trouvé que des souvenirs pénibles; celui de mon ami M. Jacquier mort à la fleur de son âge en Courlande au moment de voir

<sup>123</sup> Gaudin a oublié le mot *frais* en tournant la page.

<sup>124</sup> *Chelidonium glaucium* L. = *Glaucium flavum* Crantz, plante à fleurs jaunes appartenant à la famille des Papavéracées et poussant dans les lieux graveleux des bords de lac. Sa présence a été citée aux Tuilleries de Grandson, à Corcelettes et à la Poissine. Aujourd'hui vraisemblablement disparue.

<sup>125</sup> Gaudin montre là un souci très moderne de la conservation d'une espèce dans son biotope, en opposition avec le désir qu'il éprouvait au bord du Doubs de recevoir des bulbes de fritillaire (voir note 103, p. 29).

p. 88

terminer la carrière de ses travaux, d'en recueillir le fruit et d'être rendu à sa patrie, à ses parens et à des amis faits pour l'apprécier, celui du digne Pasteur Hermann mon collègue qui par sa mort subite [en surcharge] vient de laisser l'église allemande d'Yverdun ~~sans~~ privée de conducteur spirituel, et celui [en surcharge] du respectable Pasteur Châtelanat décédé dernièrement aux bains de Louèche une quinzaine de jours après ~~la~~ une visite qu'il fit à Monsieur [en surcharge] son cousin notre Doyen chez qui je le vis alors [en surcharge] pour la dernière fois. La perte de ces trois hommes qui avoient toute mon estime et dont le premier fut autrefois intimément lié avec moi, le souvenir de toutes les ~~bontés~~ politesses qu'ils m'avoient faites pendant un petit séjour que je fis à Yverdun il y a environ 17 ans jetoit sur tous les objets un crêpe qui leur ôtoit tout leur éclat, et me remplissoit de tristesse. Dans ces dispositions d'esprit je n'eus

p. 89

pas le courage d'aller voir le père ~~eh~~ de mon cher Mr. Jaquier non plus que le respectable Pestalozzi. En entrant dans la ville je jetois un coup d'oeil sur le lac qu'on voit dans toute sa longueur et qui ressemble à un bras de mer ou à un golphe [sic]; car on n'en peut appercevoir l'extrémité au Nord-Est. C'est de ce côté-là que les habitans d'Yverdun peuvent le 21 Juin [en surcharge] voir le soleil sortir ~~du sein du lac~~ [en surcharge] à son lever du sein du lac de Neuchâtel dont les rives sont très basses du côté de St Blaise.

Le trajet d'Yverdun à Orbe est assez agréable: de belles prairies qui dès longtemps ont fait place à des marais infects reposent agréablement la vue. Le Suchet, la dent de Vaulion, et le Montendre forment des masses isolées de montagnes dont l'aspect est tout différent de celui qu'offre dans la plupart de ses points la chaîne discontinue [?] du Jura. ~~On~~ Le chemin passe près du château de Mathod qui dans mon enfance me sembloit être une des merveilles du monde et qui aujourd'hui n'a plus rien

p. 90

de fort remarquable à mes yeux. A En entrant à Orbe j'eus le plaisir de rencontrer M. du Plessis de Bock qui m'apprit qu'il ne tarderoit pas de retourner à Nyon. La vue dont on jouit sur le grand [en surcharge] chemin aux portes de la ville est assez agréable; l'arête des rochers qui s'étendent entre la vallée de l'Orbe et le bassin du lac de Genève et qui se termine subitement près d'Entreroches produit un bel effet. Les vastes ruines du château d'Orbe si célèbre dans l'histoire des Suisses pendant les guerres de Bourgogne ont été entièrement démolies à l'exception de deux grandes tours qui en occupoient deux angles opposés. Toutes ces mesures étoient m'a-t-on dit composées d'une pierre de tuf excellente et très-solide

p. 91

~~et~~ de sorte que la vente des matériaux a été plus que suffisante pour couvrir les frais du déblaiement. Une grande promenade qui sera un jour ~~fort belle~~ superbe a pris la place de ces ruines qui véritablement étoient très-remarquables et au jugement du Dr Ebel les plus belles de toute la Suisse. Je me souviens d'avoir passé plusieurs heures au milieu de ces restes vénérables des temps qui ne sont plus. On y jouissoit d'une vue admirable, qui jointe à l'aspect des vieux murs, des tours et des créneaux à moitié détruits dont on étoit entouré, et [en surcharge] aux grands souvenirs historiques que ces objets rappeloient sans cesse à l'esprit remplissoient l'ame [sic] d'une mélancolie vague et pleine de charme. Les deux tours qui sont restées sur pied continueront

p. 92

sans doute de produire des effets analogues à ceux ~~que~~ dont j'ai tâché de donner quelque idée; mais elles ne m'empêcheront pas de regretter un peu ces belles ruines et les sensations qu'elles m'ont fait éprouver autrefois.

Nous avons traversé la ville presque sans nous arrêter; et la vue du pont de l'Orbe qui me semble assez pittoresque à cause des terrasses et des maisons qui le dominent et l'environnement nous a divertis quelques instants; mais nous nous sommes bientôt remis en route pour aller coucher à Lassaraz. En chemin on passe tout à côté d'un grand village nommé si je ne me trompe Orni et ensuite à Pompaples où la petite rivière connue sous le nom du [?] Nozon se divise 'en deux bras 'près d'un moulin'

p. 93

dont l'un va tomber dans le canal d'Entreroches et de là dans le lac de Neuchâtel de sorte que ses eaux finissent par se confondre avec celles du Rhin et se jettent dans la mer du Nord, tandis que l'autre porte le tribut des ~~ses~~ siennes au lac de Genève d'où elles passent dans le Rhône et dans la Méditerranée. Un bon gîte nous attendait à Lassaraz ~~lieu~~ petite ville qui m'a paru avoir gagné depuis quelques temps; il s'y est élevé de nouveaux bâtimens qui l'a [sic] rendent plus jolie. Il en est de même de Cossonay où j'ai observé des habitations fort agréables et ornées de jolis jardins.

Sur le chemin de Cossonay à Morges on voit à gauche de fort belles maisons de campagne ainsi que des villages dont je n'ai pu savoir les noms. Le chemin arrive à Morges près de l'église. Nous y avons déjeuné et après une halte

p. 94

d'une bonne heure on s'est remis en marche pour gagner Nyon de bonne heure. Cette dernière partie de mon voyage m'a comme de coutume 'beaucoup 'fait '] de plaisir. Car malgré tout celui qu'on a goûté en route celui d'arriver au sein d'une famille dont on a été éloigné pendant quelque temps ne laisse pas d'être et plus vif et plus doux.

## 7. BIBLIOGRAPHIE BOTANIQUE DE GAUDIN

1804. *Etrennes de Flore N° 1. Pour l'An de Grâce MDCCCV.*

A Lausanne chez Hignou et compagnie, Imprimeurs-libraires, 206 p.

1808. *Agrostographia alpina, oder Beschreibung schweizerischer Gräser, welche meistens auf den Alpen, und der Gebirgstette des Jura wachsen. Alpina, Eine Schrift der genauen Kenntniss der Alpen gewidmet 3: 1-75.*

1809. *Agrostographia alpina, oder Beschreibung schweizerischer Gräser, welche meistens auf den Alpen, und der Gebirgstette des Jura wachsen. Alpina, Eine Schrift der genauen Kenntniss der Alpen gewidmet 4: 201-283.*

1810. *Note floristique valaisanne complétant le Guide de Murith, publiée en partie dans cet ouvrage, à la p. (108).*

1811. *Agrostologia helvetica, definitionem descriptionemque Graminum et plantarum eis affinis in Helvetia sponte nascentium complectens.*

*Auctore J. Gaudin, Ecclesiae Germanicae Nevidunensis Pastore, Societatis aemulationis Pagi Vaudensis, Societatis botanicae Altenburgensis, etc. socio.*

*Apud J. J. Paschoud, Genevae. 2 vol. 361 p. + 326 p.*

1817-1818. *Synopsis Saxifragarum Helvetiae. Naturwissenschaftlicher Anzeiger der allgemeinen schweizerischen Gesellschaft für die gesammten Naturwissenschaften, Jahrg. 1, N° 9.*

1819. *Sur la flore helvétique.*

*Feuilles d'agriculture et d'économie générale du Canton de Vaud.*

1820-1821. *Synopsis Hieraciorum Helvetiae. Naturwissenschaftlicher Anzeiger der allgemeinen schweizerischen Gesellschaft für die gesammten Naturwissenschaften, Jahrg. 4, N° 6,7.*

[avant 1828, il aurait publié un «Conspectus Galiorum» (FAVRAT 1880)].

1828–1833. *Flora helvetica sive Historia stirpium hucusque cognitarum in Helvetia et in tractibus conterminis aut sponte nascentium aut in hominis animaliumque usus vulgo cultarum continuata.*

Auctore I. Gaudin, V. D. M., Ecclesiae Nevidunensis pastore, In Academia Lausannensi Botanices professore honorario, Soc. Scient. Nat. Helv. Vaud. Tigur. Paris. Linn. Bot. Altenb. Socio.

Sumptibus Orellii, Fuesslini et Sociorum. Turici, 7 vol.

vol. 1: 1828. 504 p. [+ 4 figures];

vol. 2: 1828. 626 p. [+ 14 figures];

vol. 3: 1828. 590 p.;

vol. 4: 1829. 663 p. [+ 5 figures];

vol. 5: 1829. 514 p. [+1 figure];

vol. 6: 1830. 400 p. [+ 3 figures];

vol. 7: 1833. 667 + 1 p.;

Le volume 7 porte le sous-titre: *Topographiam botanicam. S. librum manualem in usum viatoris botanophili Helvetiam peregrantis, complectens.*

1836. *Synopsis Flora helveticae.*

Auctore I. Gaudin, V. D. M. Ecclesiae Nevidunensis pastore, In Academia Lausannensi Botanices professore honorario, Soc. Scient. Natur. Helv.–Vaud.–Tigurin. Soc. reg. Ratisb. Paris. Linn.–Bot. Altenb. Socio.

Opus posthumum continuatum et editum a I. P. Monnard, Nevidunensis collegii praefecto, Soc. Scient. Natur. Helv. Socio.

Apud Orellium Fuesslinum et Socios, Turici, 824 p.

(Voir note 42, p. 8) .

## 8. OUVRAGES CITÉS ET CONSULTÉS

- \*\*\*, 1985. Courtes biographies concernant les inscriptions de la Roche aux Noms (Creux-du-Van). Editions Club Jurassien - Comité central, Neuchâtel. 109 p.
- AUBERT L., 1919. Catalogue de la Bibliothèque des Pasteurs neuchâtelois. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.
- AUGIER J., 1966. Flore des bryophytes. Lechevalier, Paris. 702 p.
- BERTSCH K., 1966. Moosflora von Südwestdeutschland. Ulmer, Stuttgart. 2e édition, 234 p.
- BRIDEL G.–A., 1937. Note biographique manuscrite collée à la deuxième page de couverture d'un manuscrit de Gaudin. Bibliothèque du Musée botanique cantonal, Lausanne.
- CHAVANNES E., 1830. Sur la publication de la Flore helvétique de J. Gaudin. Traduction de la préface de la *Flore* de Gaudin. *Feuille du canton de Vaud*: 39–45, 74–84, 87–106.
- DE CHARPENTIER J., 1841. Essai sur les glaciers et sur le terrain erratique du bassin du Rhône. Ducloux, Lausanne. 363 p. + annexes.
- CHESSEX P., 1945. L'origine et le sens des noms de lieux. Réimpression Editions 24 heures Lausanne, 1985. 175 p.
- CHUARD E., 1937. Les travaux de la Société vaudoise des Sciences naturelles de sa fondation à la création de son «Bulletin». *Bull. Soc. vaud. Sc. nat.* 59: 201–236.
- DE CLAIRVILLE J. P. 1798. Entomologie helvétique. Zurich. 2 vol.
- DE CLAIRVILLE J. P., 1811. Manuel d'herborisation en Suisse et en Valais. Steiner et Ziegler, Winterthour. 382 + 2 p.

- COURVOISIER J., 1955. Les monuments d'art et d'histoire du canton de Neuchâtel. I. La ville de Neuchâtel. *Les Monuments d'art et d'histoire de la Suisse*, vol. 30. Birkhäuser, Bâle, XII + 440 p.
- COURVOISIER J., 1963. Les monuments d'art et d'histoire du canton de Neuchâtel. II. Les districts de Neuchâtel et de Boudry. *Les Monuments d'art et d'histoire de la Suisse*, vol. 49. Birkhäuser, Bâle, XII + 474 p.
- COSANDEY F., 1942. Les naturalistes Thomas et leurs amis. *Revue Historique vaudoise 3 et 4*: 58 p.
- COSANDEY F., 1949. Les Thomas – Une famille de montagnards naturalistes. *Suisse contemporaine*. Numéro spécial publié à l'occasion de la 129<sup>e</sup> réunion de la Société helvétique des sciences naturelles du 3 au 5 septembre 1949, à Lausanne, et offert aux congressistes: 23-29.
- COSANDEY F., 1951. L'herbier de Rosalie de Constant. *Perspectives 7.3*: 40-44.
- DELÉDEVANT H., HENRIOD M., 1923. Le livre d'Or des familles vaudoises. Réimpression Slatkine Genève, 1979, CXVII + 435 p.
- Dictionnaire historique et biographique de la Suisse. Attinger V., Godet M., Turler H., éds., 1926. T. III: Errard–Heggenzi. Administration du dictionnaire historique et biographique de la Suisse, Neuchâtel, p. 334.
- DUFOUR C. et HAENNY J.-P., 1985. Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel. Attinger, Hauteville, 84 p.
- DURAND T. et PITTIER H., 1882. Catalogue de la Flore vaudoise. Rouge, Lausanne, 549 p.
- EBEL J. G., 1810–1811. Manuel du voyageur en Suisse. Orell et Fussli et comp., Zurich. 2<sup>e</sup> édition, «enrichie de toutes les additions et corrections de la troisième édition originale». 4 vol. XVI+4+LXXII+391 p. avec 1 fig. h.t., 1 carte et 3 dépliants h.t. (1810) + XVI+628 p. avec 1 fig. h.t. (1810) + 635 p. avec 1 dépliant h.t. (1811) + 646 p. avec 1 fig. h.t. (1811).
- Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud, T. III, 1972. Les artisans de la prospérité. 24 heures, Lausanne. 209 p.
- FAVRAT L., 1880. Note sur les herbiers Gaudin et Hooker. *Bull. Soc. vaud. Sc. nat. XVII*: 1–6
- FAVRE J., 1924. La flore du Cirque de Moron et Hautes Côtes du Doubs; étude de géographie botanique. *Bull. Soc. neuch. Sc. nat. XLIX*: 1-130
- DE HALLER A., 1768. *Historia Stirpium indigenarum helveticae inchoata*. Société typographique, Berne. 3 vol. 2+444 p. + LXIV+323 p. + 203 p.
- DE HALLER A., 1769. *Nomenclator ex Historia Plantarum indigenarum Helvetia excerptus*. Société typographique, Berne. 1 vol. 2 + 216 p.
- DE HALLER A., 1791. Histoire des plantes suisses ou Matière médicale et de l'usage économique des plantes. (Traduction de *Historia Stirpium indigenarum*). Société typographique, Berne. 2 vol., 6+24+368 p. + 360 p.
- HEGETSCHWEILER J., 1822. *Flora helvetica*, 2<sup>e</sup> édition. Voir Suter 1822.
- JACCARD H., 1906. Essai de toponymie de la Suisse romande. *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, Seconde série, Tome VII*. Bridel, Lausanne. 558 p., Réimpression Slatkine, Genève 1978.
- JUSSIEU A. L., 1789. *Genera plantarum secundum ordines naturales disposita*. Herissant et Barrois, Paris, 24+LXXII+498 p.
- LARDY C., 1834. Note sur la Grotte-aux-Fées de Vallorbes, lue à la Société vaudoise des Sciences naturelles, dans sa séance du 4 Décembre 1833, par Mr. C. Lardy, Directeur-général des forêts. *Journal de la Société vaudoise d'Utilité publique, T. II, cahiers 13-24*: 112-117.
- LINNÉ C., 1735. *Systema naturae*. Leiden.

- MELLET R., Sur la date de fondation de la Société vaudoise des Sciences naturelles. *Bull. Soc. vaud. Sc. nat.* 50: 557-571.
- MONNARD J.-P., 1834. Notice sur le pasteur Gaudin (1766-1833). *Journal de la Société vaudoise d'Utilité publique*: 20-32.
- Copie dactylographiée par S. Demiéville, pharmacien à Mont-sur-Rolle, adressée au Musée botanique cantonal le 6 mai 1924. Archives du Musée botanique cantonal, Lausanne.
- MONNARD J.-P., 1836. *Synopsis Florae helveticae*. Publication de l'ouvrage commencé par Gaudin. Orell Fuessli et Comp., Zurich. 824 p.
- MONNARD J.-P., 1837. Présentation de l'ouvrage qu'il vient de publier sous le titre de «*Synopsis Florae helveticae*». *Journal de la Société vaudoise d'Utilité publique*.
- DE MONTET A., 1877. Dictionnaire biographique des Genevois et des Vaudois qui se sont distingués dans leur pays ou à l'étranger par leurs talents, leurs actions, leurs œuvres littéraires ou artistiques, etc. G. Bridel, Lausanne.
- MOTTAZ E., 1914-1921 (1982). Dictionnaire historique, géographique et statistique du Canton de Vaud. F. Rouge, Lausanne. T. I, Abbaye-Ivouettaz (1914) 11+866 p., T. II, Jable-Yvorne (1921), 7+858 p., T III, Index onomastique, rédigé par L. Meyer et N. Richoz, Slatkine, Genève (1982), 333 p.
- MURITH L. J., 1810. Le guide du botaniste qui voyage dans le Valais. Henri Vincent, Lausanne. VII+107+2 p.
- ORLANDINI O., s.d. Les principaux événements qui ont fait, défait et refait nos moulins. Le Locle, 4 siècles d'histoire. Les moulins souterrains du Col-des-Roches, 6 p.
- PALISOT DE BEAUVOIS A.-M.-F.-J., 1812. Essai d'une nouvelle agrostographie ou nouveaux genres des graminées. Chez l'auteur, Paris, lxxiv + 182 p.
- PILET P. E., 1987. Apparition de nouveaux enseignements: les Sciences. In De l'Académie à l'Université de Lausanne, 1537-1587, 450 ans d'histoire, p. 107-125. Musée historique de l'Ancien-Evêché, Lausanne, Edition du Verseau, Roth et Sauter, Denges-Lausanne. 1 vol., 377 + 5 p.
- PILET P. E., à paraître en 1990. La biologie, 136 p. In La faculté des sciences de Lausanne et quelques savants vaudois (1537-1890-1990), publié sous la direction du Prof. P.-E. Pilet.
- QUAGLIA L., 1983. Notice sur les chanoines du Saint Bernard qui se sont distingués dans les sciences naturelles, Laurent Joseph Murith (1742-1816). *Bull. Murithienne* 100: 9-14.
- RAMOND A., 1864. Hommage rendu à la mémoire de M. Jacques Gay. *Bull. Soc. bot. France XI*: 341-357.
- REVERDIN F., 1915. Notes biographiques sur les chimistes ayant pris part à la fondation de la Société helvétique des Sciences naturelles. *Actes de la SHSN 1915*, Genève: 279-294.
- ROBERT W., 1893. Etude sur les travaux de Samuel Baup, chimiste vaudois peu connu. *Bull. Soc. vaud. Sc. nat. XXIX*: 185-210.
- DE SAUSSURE H.-B., 1803. Voyages dans les Alpes, précédés d'un essai sur l'histoire naturelle des environs de Genève. Tome second, chez Louis Fauche-Borel, Neuchâtel, 411 p.
- SECRÉTAN C., 1969. La Société vaudoise des Sciences naturelles, 1819-1969. *Bull. Soc. vaud. Sc. nat. N° spécial du cent cinquantième anniversaire de la société*: 29-79.
- SIEGFRIED J. J., 1848. Die wichtigsten Momente aus der Geschichte der drei ersten Jahrzehnte der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft. Coup d'œil historique sur les 32 premières années d'existence de la Société helvétique des Sciences naturelles. Zürcher et Furrer, Zurich, 156 p.
- VAN SOEST J. L., 1925. Het Geslacht Hieracium in Nederland I.  
(Volume sans aucune indication bibliographique, bibliothèque du Musée cantonal de botanique, Lausanne).

- STELLING-MICHAUD S., 1972. *Le Livre du Recteur de l'Académie de Genève. III. Notices biographiques des étudiants D-G. Droz, Genève.*
- SUTER J. R., 1802. *Flora helvetica*, 1ère édition. Orell, Fuessli et comp. Zurich. 2 vol., LVII + 345 p. + 416+index et errata de 18 p.
- SUTER J. R., 1822. *Flora helvetica*, 2ème édition. Augmentée et publiée par J. Hegetschweiler. Orell, Fuessli et comp. Zurich. 2 vol., CXXII + 408 p. + 504 p.
- WAHLENBERG G., 1812. *Flora lapponica exhibens plantas geographice et botanice consideratas, in Lapponiis Suecicis scilicet Mensi, Pitensi, Luliensi, Tornensi et Kemiensi nec non Laponiis Norvegicis scilicet Nordlandia et Finmarkia utraque indigenas et ineribus annorum 1800, 1802, 1807 et 1810 denuo investigatas. In taberna libraria scholae realis, Berolini., LXVI + 550 p. + 2 dépliants et XXX figures hors-texte.*
- WAHLENBERG G., 1813. *De vegetatione et climate in Helvetia septentrionali inter flumina Rhenum et Arolam observatis et cum septentrionis comparatis tentamen.* Orell, Fuessli et Socc. Turici Helvetorum. XCVIII + 200 p. + 3 dépliants.
- WELTEN M., SUTTER R., 1982. *Atlas de distribution des ptéridophytes et des phanérogames de la Suisse.* 2 vol., 716 p. + 698 p. + annexes. Birkhäuser, Bâle.
- WILCZEK E., 1893. Louis Favrat, conservateur du Musée de botanique, 1827-1893. *Bull. Soc. vaud. Sc. nat. XXIX:* 229-239.

*Manuscrit reçu le 15 octobre 1989*

